

TABLE DES MATIERES

	Pages
Le mot du Président – PCMA 2007	3
RESUME ANALYTIQUE	5
1. INTRODUCTION	8
1.1. Contexte du rapport et période couverte	8
1.2. Evolution de la situation économique au plan international en 2007	8
2. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PCMA	9
2.1. Critères de convergence du PCMA	9
2.2. Etapes de mise en œuvre du PCMA	10
2.3. Cadre institutionnel de la surveillance	11
3. ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PCMA	12
3.1. Situation économique et financière par pays et sous-région	12
3.1.1. Sous-région d’Afrique du Nord	12
3.1.2. Sous-région d’Afrique de l’Ouest	14
3.1.3. Sous-région d’Afrique Centrale	21
3.1.4. Sous-région d’Afrique Australe	27
3.1.5. Sous-région d’Afrique de l’Est	38
3.2. Situation de la convergence au niveau des Etats et des sous-régions	38
3.2.1. Performance par rapport aux critères quantitatifs de convergence	39
3.2.1.1. Critères de premier rang	39
a) Ratio déficit budgétaire global (hors dons)/PIB \leq 5%	39
b) Taux d’inflation à un chiffre	41
c) Crédit de la Banque Centrale à l’Etat \leq 10%	43
d) Ratio réserves extérieures / importations \geq 3 mois	44
3.2.1.2. Critères de second rang	46
a) Elimination des arriérés et non accumulation de nouveaux arriérés	46
b) Ratio recettes fiscales / PIB \geq 20 %	47
c) Ratio masse salariale / recettes fiscales \leq 35%	48
d) Investissements publics / recettes fiscales \geq 20 %	49
e) Maintien de la stabilité du taux de change réel par chaque pays (\pm 10%)	50
f) Maintien de taux d’intérêt réels positifs	51
3.2.2. Convergence par rapport aux critères qualitatifs	52

4. PERSPECTIVES, DEFIS MAJEURS ET RECOMMANDATIONS	57
5. CONCLUSION	60

Le mot du Président – PCMA 2007

Six années se sont écoulées depuis l'adoption, le 4 septembre 2002 à Alger, par le Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA). A titre de rappel, l'objectif de ce programme est de créer, à l'horizon 2021, une monnaie et une banque centrale communes à l'échelle du continent, à l'issue d'un processus de convergence réussi, conformément à la vision des dirigeants africains de renforcer l'intégration économique en Afrique. Le PCMA conditionne, à cet effet, la création de l'union monétaire africaine au respect des quatre critères de premier rang par au moins 51 % des pays membres de l'Association.

Le présent rapport constitue la quatrième évaluation de la mise en oeuvre du PCMA. Les performances des Etats membres qui en ressortent sont globalement encourageantes, au regard du contexte économique mondial contraignant pour certaines économies africaines. En effet, pour la deuxième année consécutive, le nombre de pays respectant les quatre critères de premier rang du PCMA est en hausse et atteint pour la première fois la barre de 20 Etats membres.

Cette évolution favorable reflète notamment la poursuite de politiques économiques vertueuses par les pays africains. Elle conforte, par ailleurs, quant à la justesse de la vision de faire asseoir la future monnaie africaine sur des bases solides et constitue une claire démonstration que la convergence des économies africaines est loin d'être une utopie. Elle n'occulte pas cependant les difficultés rencontrées par certains Etats à se conformer aux critères de convergence. En témoigne l'écart encore important entre la proportion de pays dont les résultats sont satisfaisants et le seuil requis pour le passage à la monnaie unique. De fait, en dépit de perspectives favorables au plan de la croissance économique en Afrique pour l'année 2008, la stabilisation des acquis en terme de convergence macroéconomique et leur consolidation graduelle constitueront, à moyen terme, un défi majeur en raison des contraintes particulières à l'Afrique.

Toutefois, ce défi n'est pas insurmontable comme l'attestent les résultats enregistrés en 2007. Il peut, en effet, être relevé pourvu que certaines dispositions soient prises aussi bien par les Etats que par les institutions africaines en charge de la promotion du développement économique du continent.

Pour ce qui les concerne, les Etats devraient s'atteler à la poursuite et la consolidation des réformes visant à assainir les finances publiques et à assurer les bases d'une croissance économique forte et durable. Il est aussi nécessaire qu'ils s'approprient les différentes initiatives de regroupements économiques. En particulier, l'insertion dans leurs programmes économiques, des objectifs du PCMA et un ferme engagement à favoriser leur réalisation est d'une importance cruciale.

Quant aux institutions régionales et sous-régionales africaines, elles devraient accroître la synergie de leurs actions en vue de la réalisation d'un environnement propice à l'efficacité de la zone monétaire envisagée. Cela passe par une plus grande coordination des activités des organisations concernées. Sur ce plan, la formation en 2007 par la Commission de l'Union Africaine et l'ABCA d'un Comité Conjoint chargé d'élaborer une stratégie commune de création de la Banque Centrale Africaine est à saluer. Il paraît également nécessaire de

conduire à terme la rationalisation effective des communautés économiques régionales dont l'enchevêtrement est de nature à amenuiser leur efficacité.

Enfin, en complément des efforts des pays africains, la Communauté internationale est encouragée à apporter un appui à la mesure du consensus sur le potentiel de l'intégration économique à promouvoir le développement économique.

De la célérité avec laquelle seront mises en oeuvre ces mesures maintes fois évoquées dans des forums internationaux, dépend la concrétisation rapide de la monnaie unique de l'Afrique. Il est donc temps de passer à l'action.

François KANIMBA
Président de l'ABCA
Gouverneur
Banque Nationale du Rwanda

RESUME ANALYTIQUE

Dans un contexte économique difficile marqué notamment par la modération de la croissance accompagnée de pressions inflationnistes, ainsi que par la baisse du rythme de d'expansion du commerce mondial, l'Afrique a enregistré une accélération du taux de progression de l'activité économique, ressorti en 2007 à 6,2 % contre 5,9 % en 2006. L'inflation a eu tendance à s'amplifier mais est demeurée globalement sous contrôle. Les agrégats des finances publiques et du secteur extérieur ont été globalement satisfaisants. Des divergences apparaissent cependant dans les performances des différentes sous-régions.

L'Afrique du Nord a enregistré des performances économiques globalement satisfaisantes, à la faveur de la hausse des cours du pétrole dont certains pays de cette sous-région sont producteurs, de la bonne tenue des autres secteurs, en particulier dans les pays producteurs de pétrole et de la poursuite de la mise en œuvre de politiques économiques vertueuses. En effet, hormis l'Algérie, les taux de croissance économique en termes réels dans les autres pays se sont situés entre 5,6 % (Libye) et 10,5 % (Soudan). La hausse des prix a été généralement maîtrisée. Les déficits sont demeurés inférieurs à 5% du PIB. Le compte du secteur extérieur s'est globalement bien comporté.

En Afrique de l'Ouest, en dépit de la persistance des chocs liés aux aléas climatiques et à la flambée des cours mondiaux des matières premières, la croissance économique de la CEDEAO est estimée à 5,5 % en 2007 contre 5,4 % en 2006. Le taux d'inflation moyen s'est replié en 2007, à 5,8 %. Le déficit global hors dons est passé de 3,0 à 3,5 % du PIB entre 2006 et 2007. L'encours de la dette extérieure des pays de la CEDEAO est demeuré soutenable à 16,9% du PIB à la faveur de la baisse de la dette du Nigeria et des pays bénéficiaires d'initiatives d'allègement de la dette. Les échanges extérieurs se sont soldés par un excédent de compte courant de l'ordre 9,4 % dû au Nigéria. Les monnaies des pays de la zone se sont dépréciées par rapport au dollar US, à l'exception du Cedi et du Dollar libérien. La situation monétaire de la communauté à fin décembre 2007 a été caractérisée par une accélération de la croissance des agrégats monétaires. Les taux d'intérêt ont évolué différemment suivant leur nature et les zones. Cette situation d'ensemble masque des disparités entre les pays.

Dans **la sous-région d'Afrique centrale**, le rythme de croissance du PIB réel s'est accru dans la Zone CEMAC (4,2 %, contre 3,1 % en 2006), au Congo (6,3 % en 2007 contre 5,6 % une année auparavant, sous l'effet notamment de la reprise de l'activité dans le secteur minier) et est resté soutenu à São Tomé e Príncipe en dépit d'un léger fléchissement (6 %, contre 7 % en 2006). L'inflation a baissé dans la zone CEMAC et en RDC, mais s'est accrue à Sao Tomé e Príncipe. Les finances publiques se sont dans l'ensemble bien tenues, reflétant notamment la bonne performance des économies. Les échanges extérieurs se sont soldés par une détérioration du solde commercial, du fait notamment des contreperformances des secteurs exportateurs et de la hausse des importations liées à la relance des investissements. Les monnaies de la zone sont restées relativement stables. Le profil de la dette s'est amélioré dans la zone CEMAC. Il reste préoccupant dans les deux autres pays. La masse monétaire s'est accrue, notamment dans la zone CEMAC et à São Tomé e Príncipe.

La plupart des pays de **la sous-région d'Afrique Australe**, à l'exception notable du Swaziland, de la Namibie et surtout du Zimbabwe, ont continué d'afficher des taux de croissance élevés en raison d'importants investissements dans les infrastructures et dans les

secteurs miniers et énergétiques, de la bonne tenue des cours des produits qu'ils exportent et de conditions climatiques propices à la hausse de la production agricole. L'inflation a été relativement maîtrisée dans la plupart des pays grâce à la mise en œuvre de politiques monétaires prudentes, l'abondance de produits agricoles et la vigueur de certaines monnaies locales. Hormis le Zimbabwe, les performances en matière de finances publiques ont été globalement bonnes, reflétant la bonne santé des économies de la zone et les efforts d'amélioration de la gestion des finances publiques. Les performances du secteur extérieur ont été satisfaisantes dans la plupart des pays. La progression de la masse monétaire a été contenue entre 18,5% et 36,1% grâce aux politiques de stérilisation mises en œuvre par les banques centrales.

Les économies de la sous-région **d'Afrique de l'Est** ont évolué sous l'influence de facteurs contradictoires, en l'occurrence la hausse du prix de l'énergie et les flux accrus d'investissements directs étrangers. Dans ce contexte, la hausse des prix s'est accélérée dans la plupart des pays de la sous région à l'exception des Iles Maurice et des Comores. Dans l'ensemble, elle s'est située entre 4,5 % (Comores) et 9,1 % (Rwanda). A l'exception du Kenya et de Maurice, les déficits des finances publiques se sont aggravés, en particulier au Rwanda dont le déficit s'est amplifié de 2,6 points de pourcentage en raison notamment des investissements dans les secteurs sociaux. Le secteur extérieur a eu des résultats globalement positifs.

Dans le contexte décrit ci-dessus, des progrès significatifs ont été enregistrés dans la mise en œuvre du PCMA par les pays membres de l'ABCA. En effet, 20 des 47 pays membres qui ont soumis leurs rapports (soit 42,6 %) ont respecté les quatre critères de premiers rang contre 14 (30,4 %) en 2006. Cette évolution a été amenée par les régions d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est qui, avec respectivement 8 membres et 3 membres respectant les quatre critères contre 3 et 1 en 2006, ont amélioré leur performances, reflet de la bonne tenue de leurs économies. En revanche, le nombre de pays respectant les quatre critères s'est replié de deux à un en Afrique Centrale. Il est resté stable à cinq et à trois, respectivement en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord.

Par ailleurs, la situation de la conformité à chaque critère laisse apparaître des progrès significatifs en ce qui concerne les critères relatifs à la norme sur le déficit budgétaire (72,3 % contre 64,4 % en 2006) et à la couverture des importations de biens et services par les réserves extérieures (87,2 % contre 80,0 % en 2006). Toutefois, nombre de pays continuent de rencontrer des difficultés à contenir leur déficit budgétaire hors dons dans la limite prescrite par le PCMA. Les performances par rapport à la stabilisation de l'inflation sont satisfaisantes, le nombre de pays respectant la norme y afférente étant ressorti à 78,7%, contre 76,1% l'année précédente. De même, en dépit d'un léger fléchissement, le nombre de pays satisfaisant le critère de réduction du financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale demeure élevé (80,9 % contre 82,6 % en 2006).

Au titre des critères de second rang, les progrès notés concernent surtout l'élimination des arriérés de paiement, la stabilité des taux de changes et le maintien des taux d'intérêt réels positifs. Les pays membres continuent d'éprouver des difficultés à se conformer aux autres normes, en particulier celles relatives au ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales et au financement des investissements sur ressources propres.

Concernant les critères qualitatifs, les progrès relevés ont trait à la réforme des systèmes de paiement, au renforcement de la supervision bancaire, ainsi qu'à la libéralisation du commerce et à l'harmonisation des statistiques (en particulier en Afrique de l'Ouest). Les avancées sont demeurées généralement faibles dans le domaine de l'harmonisation des politiques de changes, de la libéralisation du compte des capitaux.

En dépit de la baisse du taux de croissance de l'économie mondiale (3,7% au lieu de 4,9% en 2006), dans un contexte de pressions inflationnistes, le rythme de progression de l'activité économique devrait légèrement s'accélérer en Afrique en 2008. Il se situerait à 6,3 % impulsé par la poursuite de la bonne tenue des cours des matières premières et du pétrole, en particulier pour les pays producteurs de ce produit. Toutefois, la stabilisation et la consolidation des résultats réalisés en 2007, constitueront un défi majeur pour nombre de pays en raison de la persistance de facteurs adverses, notamment :

- la hausse des prix de l'énergie et de ceux des denrées alimentaires ;
- la vulnérabilité de la plupart des économies africaines aux chocs extérieurs et aux aléas climatiques ;
- la faiblesse du commerce entre les pays d'une même sous-région et entre les différentes régions, reflet d'une intégration insuffisante des différentes économies dans un certain nombre de domaines dont le commerce ;
- l'inaptitude du secteur financier à soutenir efficacement l'activité économique ;
- l'étroitesse des marchés locaux et la dépendance des économies nationales de l'extérieur ;
- l'absence de cadre formel de surveillance multilatérale dans certaines régions.
- l'incidence négative de l'excès de liquidité due à des entrées massive de capitaux ;
- le niveau élevé des taux d'intérêt ;
- les difficultés de gestion des taux de change élevés ;
- l'inefficacité des mécanismes de transmission de la politique monétaire.

Dans ce contexte, afin de favoriser les conditions de mise en œuvre satisfaisante du PCMA par la majorité des pays au terme de l'étape II du PCMA, les différentes régions devraient poursuivre l'approfondissement des réformes macro-économiques, avec un accent sur la consolidation des finances publiques. Au regard de leur exposition aux fluctuations des prix de l'énergie, elles devraient aussi promouvoir des politiques régionales d'approvisionnement en énergie et de développement de sources énergétiques alternatives. Il semble également important de mettre l'accent sur le renforcement de l'intégration économique sous-régionale à travers l'établissement ou le renforcement du cadre institutionnel prévu dans le PCMA et l'harmonisation des législations régissant le commerce et les tarifs douaniers. L'interconnexion des systèmes de paiement, le renforcement du secteur financier à travers notamment la poursuite du renforcement de la supervision et l'harmonisation des statistiques devraient également figurer parmi les actions prioritaires.

De façon spécifique, les Autorités nationales impliquées dans la mise en œuvre du PCMA en **Afrique du Nord** devraient s'approprier ce programme. Par ailleurs, les normes sur le solde budgétaire de cette sous-région (10% du PIB) devraient être harmonisées avec celle prescrite par le PCMA (5 % du PIB). En **Afrique de l'Ouest**, l'accent devrait être mis sur la restructuration des filières agricoles en difficulté, la modernisation des outils de production de l'énergie ainsi que la conception et la mise en œuvre de politiques sectorielles régionales. En **Afrique Centrale**, la mise en place du cadre institutionnel prévu par le plan d'action du Programme Sous-régional de Coopération Monétaire est à élever au rang des priorités des actions des autorités sous régionales. Par ailleurs, les dispositions sous régionales relatives au financement des déficits publics par la banque centrale (20 % des recettes fiscales) devraient

être révisées pour être mises en conformité avec celles prescrites par l'étape II du PCMA (10 % des recettes fiscales). En **Afrique de l'Est**, un accent particulier devrait être mis sur la maîtrise de l'inflation. En **Afrique Australe**, il est essentiel de parvenir à une mise à niveau des différentes économies.

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte du rapport et période couverte

Le rapport sur la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) en 2007 a été établi sur la base des informations fournies par les Comités de l'Association des Banques Centrales Africaines pour les sous-régions d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique Centrale, d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est.

1.2. Evolution de la situation économique au plan international en 2007

Après plusieurs années de forte expansion, l'activité économique mondiale s'est légèrement modérée en 2007. Selon les données du FMI, la croissance de l'économie mondiale est passée de 5,0 pour cent en 2006 à 4,9 pour cent en 2007. Le frein majeur à l'activité économique mondiale a été le ralentissement de l'économie américaine, imputable au déclin du secteur de l'immobilier résidentiel dont l'accentuation au cours du troisième trimestre de l'année 2007 avec la crise des prêts hypothécaires, s'est soldée par une baisse marquée du crédit qui a affecté le système financier mondial.

En Europe, la croissance est également en repli et les indicateurs de confiance se sont globalement détériorés. Au Japon, la croissance a été freinée par le resserrement des normes de construction, tandis que les indicateurs de confiance des ménages et des entreprises sont en baisse. En revanche, dans les pays émergents et en développement, l'expansion demeure vigoureuse, malgré un recul de la croissance des exportations. Ces pays bénéficient surtout de la grande vitalité de leur demande intérieure, de politiques macro-économiques plus disciplinées et, dans le cas des exportateurs de matières premières, de la montée des cours des produits énergétiques et alimentaires.

En dépit des pressions inflationnistes liées au raffermissement des prix internationaux de l'énergie et des denrées alimentaires, l'inflation est restée modérée dans les pays développés, en particulier dans la Zone Euro. Dans cette zone, le taux d'inflation est ressorti à 2,1 pour cent en 2007 contre 2,2 en 2006 en rapport avec l'appréciation de la monnaie européenne qui a permis d'atténuer les tensions inflationnistes. Par contre, l'inflation s'est accélérée dans les pays émergents et en développement, atteignant 6,4 pour cent en 2007 contre 5,4 pour cent en 2006 sous l'effet des prix élevés de l'énergie et des denrées alimentaires. Dans ce contexte et en dépit des risques de surchauffe, la Réserve fédérale américaine a diminué ses taux d'intérêt face aux risques grandissants de ralentissement de l'activité, alors que le statu quo a prévalu dans la zone euro et au Japon. Dans de nombreux pays émergents, où les produits alimentaires et énergétiques représentent une part plus grande de la consommation et où les risques de surchauffe se sont accentués davantage, les banques centrales ont continué de resserrer la politique monétaire.

Dans ce contexte, la situation de l'emploi a continué à s'améliorer en 2007 dans bon nombre d'économies développées et en transition, ainsi que dans certains pays en développement, entraînant un déclin du taux de chômage.

Le commerce mondial a ralenti, particulièrement dans les économies développées. Par ailleurs, les divergences de performances, en particulier la forte croissance des exportations des Etats-Unis, stimulée en partie par la dépréciation du dollar, ont contribué à la correction des déséquilibres mondiaux. Les cours des produits agricoles et des métaux ont continué à augmenter, poussés par une forte demande mondiale. Ceux du pétrole se sont envolés pour atteindre presque \$100 le baril en 2007 à la suite d'une forte demande, en particulier celle des pays en développement, notamment la Chine.

Sur le marché des changes, la tendance à la dépréciation du dollar s'est accentuée du fait du ralentissement de l'économie américaine et de la réduction du différentiel entre le dollar et les autres devises.

Dans ce contexte, la croissance économique s'est accélérée en 2007 en Afrique avec un taux de 6,2 pour cent contre 5,9 pour cent en 2006. L'inflation a eu tendance à s'amplifier mais a été dans l'ensemble maîtrisée. Globalement, les déficits des finances publiques et du secteur extérieur ont été satisfaisants. Toutefois, des divergences sont notables dans les performances des différentes sous-régions.

II. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE COOPERATION MONETAIRE EN AFRIQUE (PCMA)

Le Programme de la Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) propose l'adoption de mesures de politiques collectives pour réaliser un système monétaire harmonisé et mettre en place un organe de gestion commun. Il envisage, à cet égard, l'harmonisation des programmes de coopération monétaire des divers groupements sous-régionaux en vue de la réalisation de l'objectif ultime de création d'une zone monétaire unique en l'an 2021, avec une monnaie commune et la création d'une Banque Centrale commune au niveau continental.

2.1. Critères de convergence du PCMA

En vue de la réalisation de l'harmonisation des programmes de coopération monétaire des divers groupements sous-régionaux, le Conseil des Gouverneurs a adopté les critères de convergence suivants qui devraient être réalisés par au moins 51% des pays membres de l'ABCA, avant le lancement de l'Union Monétaire Africaine.

- **Critères de premier rang :**

- Déficit budgétaire global (hors dons) / PIB < 3% ;
- Taux d'inflation < 3% ;
- Réduction au minimum du financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale ;
- Réserves extérieures \geq (6) six mois d'importations de biens et services.

- **Critères de second rang :**

- Elimination des arriérés intérieurs et extérieurs et non accumulation de nouveaux arriérés ;
- Ratio Recettes fiscales / PIB \geq 20% ;
- Ratio Masse salariale / recettes fiscales totales < 35% ;

- Investissements publics / total recettes fiscales > 20% ;
- Maintien de la stabilité du taux de change réel par chaque pays ;
- Maintien de taux d'intérêt réels positifs.

2.2. Etapes pour la mise en œuvre du PCMA

L'Union Monétaire Africaine pourrait être créée selon les étapes ci-après :

Etape I (période 2002 - 2003)

- Création des comités sous-régionaux de l'ABCA où il n'en existe pas et redynamisation des comités existants ;
- Adoption par chaque sous-région d'un programme d'intégration monétaire formel.

Etape II (période 2004 – 2008)

- Harmonisation et coordination des politiques monétaires et macro-économiques ainsi que des concepts ;
- Interconnexion graduelle des systèmes de paiement et de compensation ;
- Promotion des réseaux bancaires africains ;
- Promotion des bourses des valeurs sous-régionales et régionales ;
- Renforcement et harmonisation de la surveillance bancaire et financière ;
- Respect, aux environs de l'an 2008, des indicateurs macro-économiques suivants :
 - Ratio déficit budgétaire / PIB \leq 5 % ;
 - Crédit de la Banque Centrale à l'Etat \leq 10 % des recettes fiscales de l'année précédente ;
 - Taux d'inflation à un chiffre ;
 - Ratio Réserves extérieures / importations \geq 3 mois.

Etape III (période 2009 – 2012)

- Respect, aux environs de l'an 2012, des indicateurs macro-économiques suivants :
 - Ratio Déficit budgétaire / PIB < 3 % ;
 - Elimination du crédit de la Banque Centrale à l'Etat ;
 - Taux d'inflation < 5 % ;
 - Ratio Réserves extérieures / Importations \geq 6 mois.

Etape IV (période 2013 - 2015)

Evaluation de la performance macro-économique et négociation pour la création d'une Banque Centrale Commune (l'an 2015). A cette étape, les Etats devraient être invités à consolider les acquis de la troisième étape. Les activités de l'étape concernée comprendront :

- Taux d'inflation < de 3 % ;
- Respect continu des indicateurs macro-économiques de convergence. Les indicateurs macro-économiques de chaque pays ou sous-région seraient évalués au regard des critères de convergence. Une analyse comparative serait faite par la suite et soumis au Conseil de Convergence ;
- Demande d'une étude sur la mise en place d'un mécanisme de taux de change africain.

Etape V (période 2016 - 2020)

Finalisation des dispositions nécessaires pour le lancement de l'union monétaire (2016 - 2020). C'est l'étape finale qui devrait précéder le démarrage de la mise en œuvre de la Banque Centrale Africaine. Dans cette perspective, les actions suivantes seront entreprises :

- Préparation du cadre institutionnel, administratif et juridique pour l'établissement de la Banque Centrale commune et introduction de la monnaie commune de l'Union Monétaire Africaine ;
- Adoption du cadre institutionnel, administratif et juridique pour l'établissement de la Banque Centrale commune et mise en circulation de la monnaie commune de l'Union Monétaire Africaine ;
- Révision de l'étude demandée sur la mise en place d'un mécanisme de taux de change africain ;
- Opérationnalisation du mécanisme de change ;
- Nomination des principaux fonctionnaires de la Banque Centrale Commune ;
- Préparation pour l'introduction d'une monnaie commune ;
- Recrutement du personnel de la Banque ;
- Evaluation à mi-parcours de la performance des pays ;
- Evaluation finale de la performance des pays par rapport aux critères de convergence.

Etape VI (année 2021)

- Introduction et mise en circulation de la nouvelle monnaie (2021) ;
- Une période transitoire pendant laquelle les institutions sous-régionales vont fonctionner en parallèle avec la Banque Centrale Africaine.

2.3. Cadre Institutionnel de la surveillance

Afin de s'assurer de l'existence d'un cadre institutionnel permanent au niveau des Etats membres et des différentes sous-régions pour contrôler la performance, il est proposé la mise en place des organes ci-après :

- **Le Conseil de Convergence**, composé des Ministres des Finances et les Gouverneurs des Banques Centrales qui rendront compte à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine ;
- **Le Comité de Coordination**, composé du Bureau de l'ABCA, en l'occurrence, le Président, le Vice-Président et les Présidents des Comités sous-régionaux. Il évaluera les propositions du Comité Technique et fera des recommandations à l'attention du Conseil de Convergence ;
- **Le Comité Technique**, composé des Experts des Banques Centrales et des Ministères des Finances qui évalueront et analyseront les informations provenant de différentes sous-régions et feront des propositions au Comité de Coordination. Celles-ci sont relatives aux critères de convergence macro-économique mentionnés

dans le plan d'actions et toute autre question qui pourrait être décidée par le Conseil des Gouverneurs ;

- **Le Secrétariat Permanent de l'ABCA et le Secrétariat de la CEA/Union Africaine.**

III. ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PCMA

3.1. Situation économique et financière par pays et sous-région

3.1.1 Sous-région d'Afrique du Nord

L'économie algérienne a fait preuve d'un dynamisme certain depuis ces cinq dernières années. Toutefois, le taux de croissance réelle du PIB de 3% réalisé en 2007 reste modeste. Ce faible résultat s'explique par un ralentissement dans le secteur des hydrocarbures. Les autres secteurs, en particulier le bâtiment et des travaux publics (10%) et les services (6,8%), ont continué d'enregistrer des performances remarquables. La croissance de l'agriculture a été cependant moindre au cours de l'exercice 2007 par rapport aux attentes, soit 5%. Parallèlement, l'industrie, en pleine restructuration, peine à se hisser au niveau des autres secteurs enregistrant une expansion, relativement faible au regard de son potentiel. En volume, son rythme de croissance a été inférieur à celui enregistré en 2006.

Après deux années de faible expansion, l'inflation a marqué une relative hausse, dans un contexte de pressions inflationnistes dans le monde. Après 1,6% puis de 2,5%, successivement en 2005 puis en 2006, elle s'est légèrement relevée mais est restée limitée à 3,5% en 2007, en dépit de l'envolée des prix des produits alimentaires et de la hausse des prix des biens d'équipement importés.

L'évolution des principaux indicateurs financiers, au cours de l'exercice 2007, reflète la viabilité de la balance des paiements qui s'est, par rapport à 2006, consolidée davantage dans un contexte de réduction substantielle de l'encours de la dette extérieure et de forte croissance des importations des biens et services. La bonne tenue des prix du pétrole sur les marchés internationaux, qui ont poursuivi leur ascension a permis la réalisation de cette performance.

La solidité de la position financière extérieure s'est renforcée à la suite de l'accélération des remboursements par anticipation de la dette extérieure, tant dans le cadre du club de Londres que dans celui du Club de Paris. Le stock de la dette à moyen et long terme ne représente plus que 4,889 milliards de dollars. Le service de la dette par rapport aux exportations n'est plus que de 2,36% tandis que le ratio de l'encours de la dette extérieure par rapport au PIB et celui de la dette publique par rapport au PIB se sont situés à fin 2007 à 3,61 % et 12,0 % respectivement.

Les finances publiques ont enregistré d'excellentes performances comme l'attestent les excédents globaux réalisés depuis l'année 2000. Cette amélioration s'est accompagnée d'un rythme de progression des recettes hors hydrocarbures dont la tendance à la hausse s'est poursuivie en 2007. Toutefois, leur part relative demeure faible et continue de décroître du fait de la progression appréciable des recettes des hydrocarbures

En Egypte, le taux de croissance réelle du PIB a atteint 7,1% en 2007 contre 6,9% en 2006. L'année 2007 a également été caractérisée par la poursuite de l'amélioration des indicateurs des finances publiques, reflétée par une contraction du déficit budgétaire qui est passé de 8,2% en 2006 à 7,5% en 2007. Toutefois et à l'instar des autres pays, le taux d'inflation s'est

relevé à 10,9% contre 4,2% en 2006, en raison de plusieurs facteurs notamment l'augmentation du prix des produits de première nécessité importés.

La Libye a poursuivi en 2007 une série de réformes visant la restructuration de son économie et l'accélération de la croissance économique. Le PIB réel s'est accru de 5,6% en 2007 contre 5,9% en 2006 sous l'impulsion des secteurs autres que l'énergie, qui ont connu une croissance de 10,3%. La croissance du secteur énergétique s'est située à 1,7%.

Le taux d'inflation a enregistré une augmentation pour se situer à 6,2% contre 1,4% en 2006 du fait de plusieurs facteurs, dont la hausse du prix des importations et l'instabilité de la masse monétaire, conséquence de l'augmentation des dépenses publiques et des crédits bancaires.

Au niveau des finances publiques, le solde budgétaire enregistre, en 2007, un excédent qui a atteint 26% du PIB. Le solde global de la balance des paiements a enregistré un excédent de 23,3 milliards de dinars, équivalant à celui de 2006 et portant le ratio réserves extérieures/importations à 33,1 mois.

En **Mauritanie**, le programme économique et financier appuyé par les partenaires au développement et les allègements de dette extérieure obtenus ont eu une incidence positive sur les secteurs productifs et sociaux. L'économie a enregistré une croissance de 5,9% contre 4,1% en 2006 sous l'impulsion des secteurs des industries extractives (fer, cuivre et or) et de celui de la pêche qui ont profité de la hausse des cours des matières premières et des produits alimentaires sur le marché international. Le secteur des industries manufacturières et celui des services ont eux aussi contribué de manière significative à la croissance. Le PIB par tête d'habitant a continué à progresser en moyenne de 20% au même rythme que l'année précédente. Cette performance s'inscrit en ligne avec l'objectif de réduction de la pauvreté fixé à 35% en 2010 par les autorités.

En dépit d'un contexte international marqué par des pressions inflationnistes, l'inflation a connu une légère hausse en se situant à 7,3% en 2007 contre 6,2% en 2006. En terme de glissement annuel elle a baissé de 8,9% en 2006 à 7,4% en 2007. Cette évolution, somme toute favorable, au regard du contexte international s'explique par la politique monétaire rigoureuse mise en œuvre par la Banque Centrale de Mauritanie (BCM). Ainsi, la Masse Monétaire a évolué, dans une proportion raisonnable, passant de 15,7 % en 2006 à 18,9 % en 2007, sous l'effet des dépôts à vue, la BCM s'abstenant, conformément à ses nouveaux statuts, de financer le déficit courant du budget au-delà de 5% des recettes fiscales de l'année précédente.

En rapport avec les exigences de la politique monétaire, le recouvrement des recettes budgétaires s'est comporté de manière satisfaisante contribuant ainsi à contenir le déficit budgétaire de base dans une limite de 2,3% du PIB. En dépit de l'impact à la fois de la baisse de la production pétrolière et de la hausse des prix des produits alimentaires, la balance des paiements s'est soldée par un excédent en 2007, d'un niveau toutefois plus faible que celui enregistré en 2006.

L'économie soudanaise a enregistré au cours de 2007 des résultats favorables au niveau de la plupart des agrégats. Le taux de croissance réelle a atteint 10,5% contre 10% en 2006 grâce notamment aux secteurs de l'agriculture, manufacturier et des services. Le taux d'inflation a atteint 8,1% contre 7,2% en 2006 en raison de la hausse des prix des produits

alimentaires. Le déficit budgétaire a enregistré une contraction grâce aux revenus générés par la hausse des prix du pétrole pour se situer à 2,4% du PIB en 2007 contre 3,5% en 2006.

En Tunisie, malgré la conjoncture internationale difficile, marquée par la poursuite de l'augmentation à des niveaux records des prix de plusieurs matières premières, (notamment les produits énergétiques et alimentaires) et les fluctuations des taux de change, l'économie a enregistré en 2007 des résultats positifs notamment un taux de croissance de 6,3% contre 5,5% en 2006. Cette évolution traduit la diversification du tissu économique, l'accélération du rythme de croissance des exportations des biens et services et la poursuite des IDE à un rythme élevé, associés aux effets positifs des réformes structurelles sur la compétitivité et le développement des secteurs prometteurs à haute valeur ajoutée.

L'année 2007 a été marquée par la maîtrise des équilibres macro-économiques. Le déficit public a été maintenu dans la limite de 3% en dépit de l'augmentation importante des subventions pour les produits alimentaires et l'énergie. Le déficit du compte courant, qui demeure à des niveaux acceptables, s'est situé à 2,6% du PIB en 2007 et le taux d'endettement extérieur à 44% du PIB. Le taux d'inflation s'est contracté pour se situer à 3,1% en 2007 contre 4,5% en 2006.

En dépit du ralentissement de l'activité économique dans les principaux pays industrialisés notamment européens, l'économie tunisienne devrait continuer de réaliser un taux de croissance élevé de 5,5%. Le déficit budgétaire se situerait dans les limites de 3% malgré la hausse importante des prix des matières premières et de l'énergie.

3.1.2. Sous-région d'Afrique de l'Ouest

En 2007, l'activité économique dans la plupart des pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été conduite dans un environnement international défavorable, caractérisé notamment par de nouvelles pressions inflationnistes dans de nombreux pays industrialisés et des incertitudes croissantes sur les perspectives économiques.

Au plan interne, la situation économique et financière de la majeure partie des pays membres de la CEDEAO a été caractérisée par des résultats peu favorables de la campagne agricole 2007/2008 et des tensions sur les prix des produits de première nécessité. En outre, l'activité économique a continué d'être affectée par les effets induits des chocs liés aux aléas climatiques, la crise énergétique qui a sévi dans plusieurs Etats membres et la persistance des lenteurs dans la mise en œuvre des réformes structurelles. Les progrès enregistrés dans la résolution des crises socio-politiques en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, en Guinée Conakry et au Togo, ont permis à ces pays de renouer avec les institutions de Bretton - Woods, même si le cas de la Guinée reste toujours préoccupant.

1) Secteur réel

a. Production

Malgré le contexte international difficile, la croissance économique de la CEDEAO est légèrement montée de 5,4 pour cent en 2006, à 5,5 pour cent en 2007. Au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo), l'activité a continué de pâtir des effets négatifs

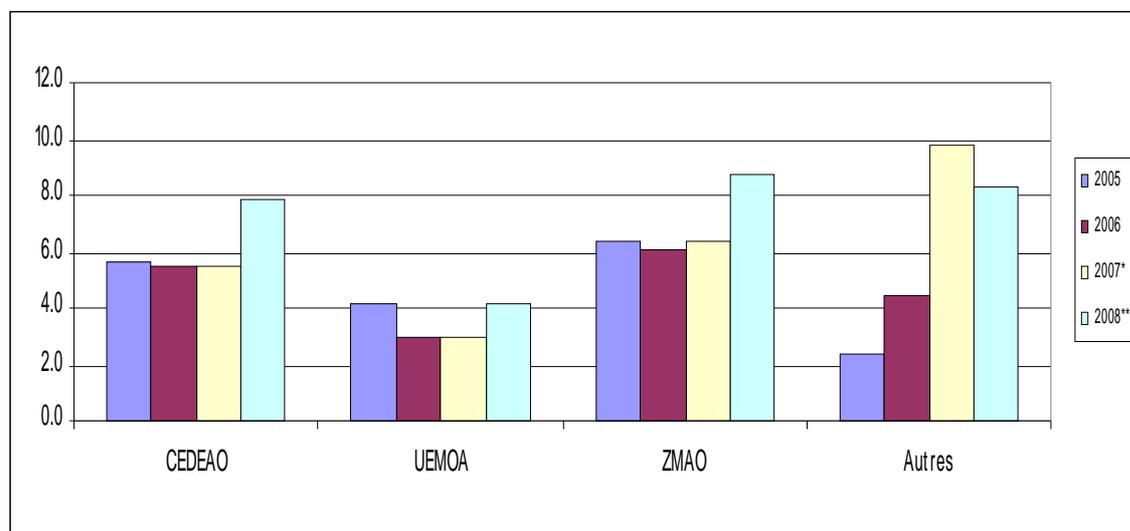
de la crise politique persistante en Côte d'Ivoire, principale économie de l'union. La croissance économique de l'union a stagné à 2,9% en 2007. Le Bénin, la Guinée-Bissau, le Sénégal et le Togo ont connu un redressement de l'activité économique en 2007. En outre, l'économie ivoirienne a amorcé une légère reprise. Le Burkina, le Mali et le Niger ont, en revanche, enregistré un recul de leur taux de croissance économique. Parmi les cinq pays de la région non membres de l'UEMOA (Gambie, Ghana, Guinée, Nigéria et Sierra Léone), le Nigéria – de loin l'économie la plus importante – a affiché un taux de croissance du PIB limité à 6,4 pour cent en 2007, contre 6,2 pour cent en 2006, en dépit des arrêts de la production de pétrole dans le delta du Niger. Les performances de la Guinée ne se sont pas encore redressées en 2007 (à 1,8 pour cent contre 2,4 pour cent en 2006), alors que le Ghana, la Sierra Léone et la Gambie s'en sont assez bien sortis en 2007 avec toutefois des résultats inférieurs à ceux de l'année 2006 (respectivement 6,2 ; 7,0 et 6,3 pour cent).

Tableau 1 : CEDEAO - taux de croissance du PIB réel (en %)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007*	2008**
CEDEAO	3,7	6,8	5,1	5,7	5,4	5,5	7,9
UEMOA	1,3	3,1	2,8	4,1	2,9	2,9	4,2
BENIN	4,4	3,9	3,1	2,9	3,8	4,2	5,4
BURKINA FASO	4,6	8,0	4,6	7,1	5,5	4,3	4,5
COTE D'IVOIRE	-1,6	-1,7	1,6	1,8	1,2	1,5	2,9
GUINEE BISSAU	-7,1	0,6	3,2	3,8	1,8	2,5	4,0
MALI	4,3	7,6	2,3	6,1	5,3	1,5	4,7
NIGER	5,8	3,8	-0,8	7,4	5,1	3,1	4,9
SENEGAL	1,2	6,7	5,6	5,3	2,1	5,0	5,4
TOGO	-0,2	4,8	2,5	1,3	1,8	2,5	3,8
ZMAO	4,6	8,8	6,3	6,4	6,1	6,3	8,8
LA GAMBIE	1,3	7,4	6,6	2,1	6,7	6,3	7,0
GHANA	4,5	5,2	5,6	5,9	6,4	6,2	7,0
GUINEE	4,2	1,2	2,3	3	2,4	1,8	4,5
NIGERIA	4,6	9,6	6,6	6,5	6,2	6,4	9,1
SIERRA LEONE	6,5	10,7	9,6	7,5	7,3	7,0	6,5
Autres	6,2	2,4	4,5	9,8	7,7	8,3	6,2
CAP-VERT	5,1	5,3	4,7	5,8	10,8	6,9	7,7
LIBERIA	7,8	-1,9	-2,8	1,4	7,8	9,4	9,5

Sources : BCEAO, ZMAO et FMI * = estimé ; **= provisoire

Graphique 1 : CEDEAO - taux de croissance du PIB réel

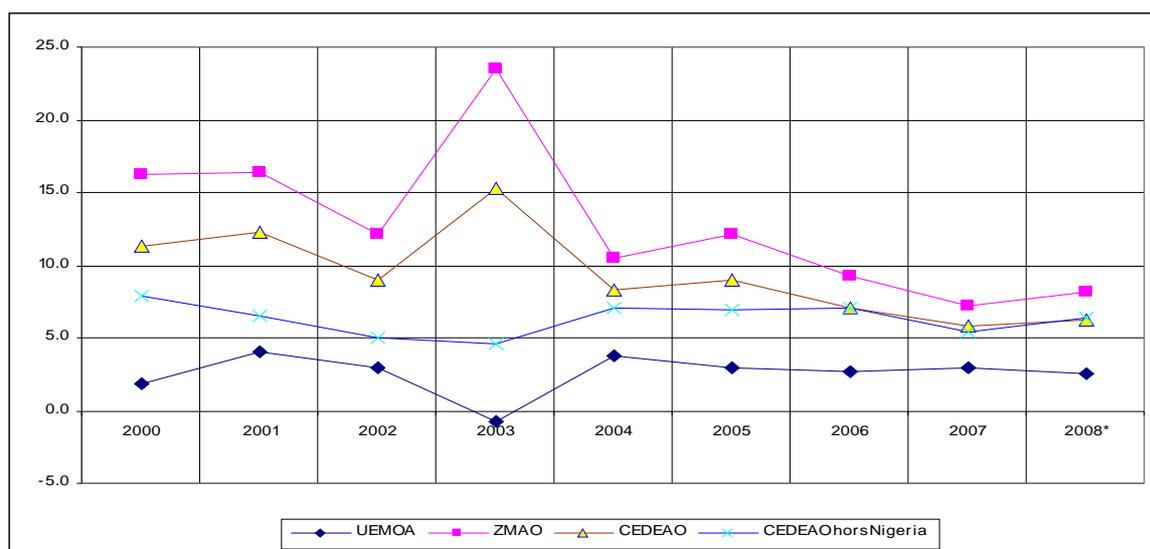


Sources : BCEAO, ZMAO et FMI

b – Prix et inflation

Le taux d'inflation moyen de la région s'est replié de 7,1 pour cent en 2006 à 5,8 pour cent en 2007. Dans de nombreux pays de l'UEMOA, l'augmentation du prix des denrées alimentaires – liée à la sécheresse qui a provoqué une crise alimentaire dans la région – et celle du carburant, ont eu un effet négatif sur l'inflation. Celle-ci a légèrement augmenté passant de 2,7 à 2,9 pour cent en 2007. Toutefois, les pays de l'UEMOA dont la monnaie est rattachée à l'euro continuent à bénéficier d'un taux d'inflation moyen bien moindre que celui des pays membres de la ZMAO (Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest). Ceux-ci affichent, à l'exception de la Gambie des taux supérieurs ou égaux à 5 pour cent. L'inflation des pays de la ZMAO s'est cependant repliée entre 2006 et 2007, de façon plus ou moins marquée : de 9,2 à 7,2 pour cent soit individuellement 39,1 à 12,8 en Guinée ; de 8,5 à 6,6 pour cent au Nigéria ; de 10,9 à 12,8 pour cent au Ghana ; de 9,5 à 11,7 pour cent en Sierra Léone ; et de 1,4 à 1,7 pour cent en Gambie. (Voir graphique ci-dessous).

Graphique 2 : CEDEAO - taux d'inflation (fin de période)

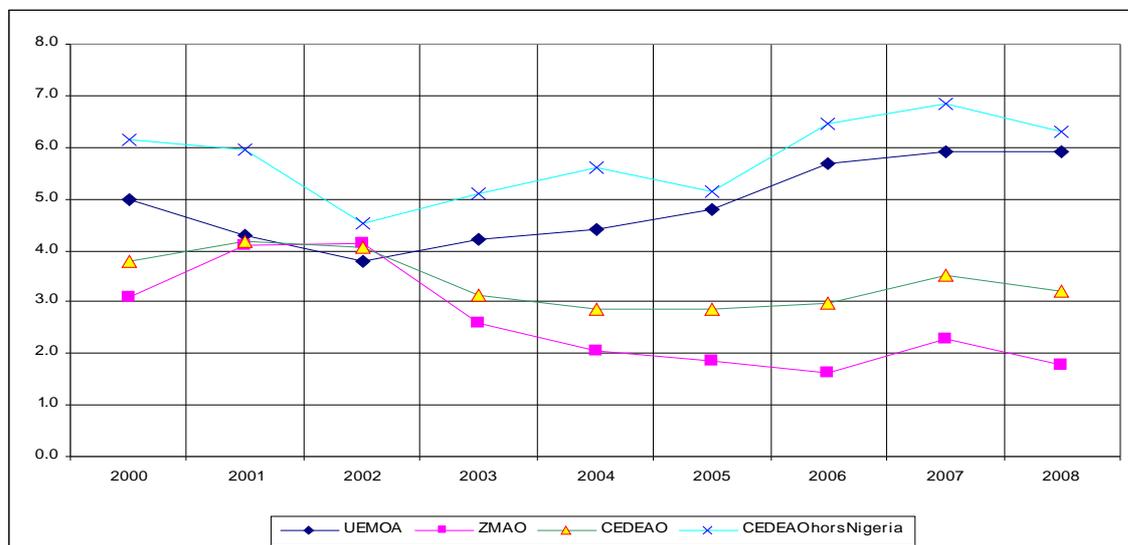


Sources : BCEAO, ZMAO et FMI

2.) Finances publiques et dette extérieure

a – Evolution des opérations financières de l'Etat

Les soldes budgétaires de quatre pays de la région (Burkina Faso, Cap-Vert, Guinée-Bissau et Ghana) se sont détériorés en 2007. La Gambie, le Bénin, la Côte d'Ivoire et la Guinée sont pour leur part parvenus à limiter substantiellement leurs déficits. En dépit d'une légère amélioration, deux pays ont affiché un déficit supérieur à 4 pour cent du PIB (Sierra Léone et Sénégal). Les autres cinq pays de la communauté ont affiché une légère détérioration par rapport à l'année 2006. Le déficit global hors dons de la Communauté passe de 3,0 à 3,5 pour cent du PIB entre 2006 et 2007.

Graphique 3 : CEDEAO - déficit budgétaire (hors dons / PIB)

Sources : BCEAO, ZMAO et FMI

b – Dette extérieure

La dette extérieure de l'ensemble des pays de la CEDEAO est estimée à 16,9% du PIB en 2007 contre 17% en 2006. Cette baisse est surtout due à l'évolution de la dette du Nigéria qui est passée de 60% en 2002 à 4,1% en 2007. Dans l'ensemble la dette extérieure des pays de la CEDEAO est soutenable. Cette situation, due à l'accélération des retombées de l'initiative visant les pays pauvres très endettés (PPTE), masque cependant des disparités. La Guinée-Bissau, la Gambie, le Libéria et la Sierra Léone ont des pourcentages supérieurs à 70% de leur PIB. En outre, six des quinze (15) pays de la CEDEAO sont considérés comme lourdement endettés, les pays qui ont le stock de dette extérieure le plus élevé étant la Guinée-Bissau (273,7 %), la Gambie (109,7 %), la Sierra Léone (85,4%), la Guinée (74,7%) et le Togo (67,4%).

Par zone, l'encours de la dette extérieure est ressorti à 32,5% du PIB pour l'UEMOA, 8,4% du PIB pour la ZMAO et 63,0% du PIB pour les autres pays. Au sein de l'UEMOA le niveau d'endettement reste très élevé pour les trois autres pays ne bénéficiant pas des Initiatives PPTE et IADM¹. Le taux d'endettement extérieur est de 46,6% pour la Côte d'Ivoire, 273,7% pour la Guinée-Bissau et 67,4% pour le Togo. Pour les pays de la ZMAO, l'encours de la dette reste élevé pour la Gambie, la Sierra Léone et la Guinée. Il reste également élevé pour le Libéria encore moins le Cap-vert.

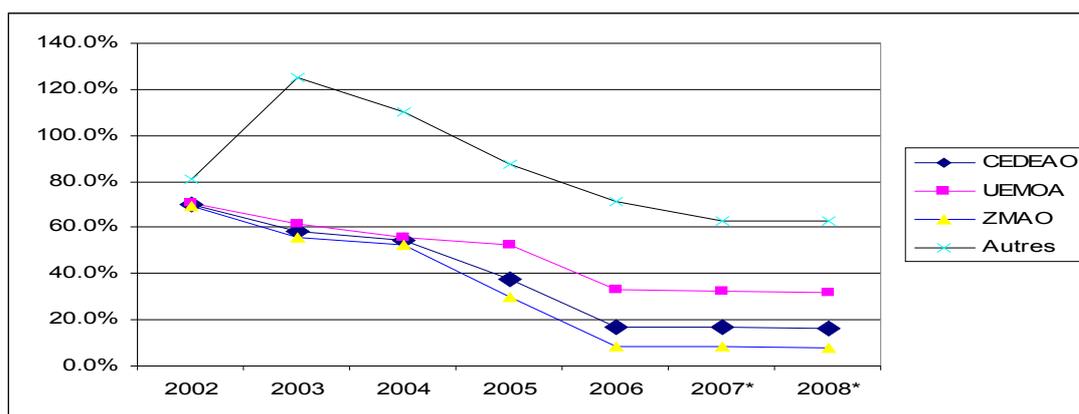
¹ Initiative pour l'allègement de la dette multilatérale

Tableau 2 : CEDEAO - dette extérieure

(en pourcentage du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007*	2008**
CEDEAO	69,9	58,4	54,3	37,8	17,0	16,9	16,1
UEMOA	70,4	61,3	55,5	52,3	33,1	32,5	31,6
BENIN	48,1	40,3	38,6	40,0	14,9	15,6	16,3
BURKINA FASO	42,3	37,2	37,0	39,5	16,1	19,0	21,4
COTE D'IVOIRE	76,9	68,7	60,8	54,1	49,1	46,6	42,0
GUINEA BISSAU	344,4	352,4	324,7	300,7	287,9	273,7	263,7
MALI	79,3	67,1	64,5	61,3	25,1	26,5	28,3
NIGER	78,5	63,7	58,0	54,5	15,2	17,3	19,1
SENEGAL	61,7	50,9	44,0	42,6	18,0	17,1	18,5
TOGO	87,1	89,4	76,3	73,7	68,6	67,4	65,2
ZMAO	69,5	55,9	52,8	29,8	8,1	8,4	7,7
NIGÉRIA	60,5	53,1	49,9	21,7	3,4	4,1	4,0
GHANA	117,7	72,2	72,2	63,5	22,3	24,6	26,7
GUINEE	94,9	37,7	31,1	109,4	112,8	74,7	69,3
SIERRA LEONE	183,8	150,2	138,6	129,7	96,4	85,4	85,4
LA GAMBIE	134,6	145,5	131,0	119,0	127,7	109,7	109,7
Autres	81,1	125,1	110,3	87,3	71,2	63,2	63,0
CAP – VERT	61,8	61,8	57,1	48,5	45,1	42,1	42,0
LIBÉRIA	100,4	188,4	163,5	126,1	97,3	84,2	84,0

Sources : BCEAO, ZMAO et FMI * = estimé ; **= provisoire

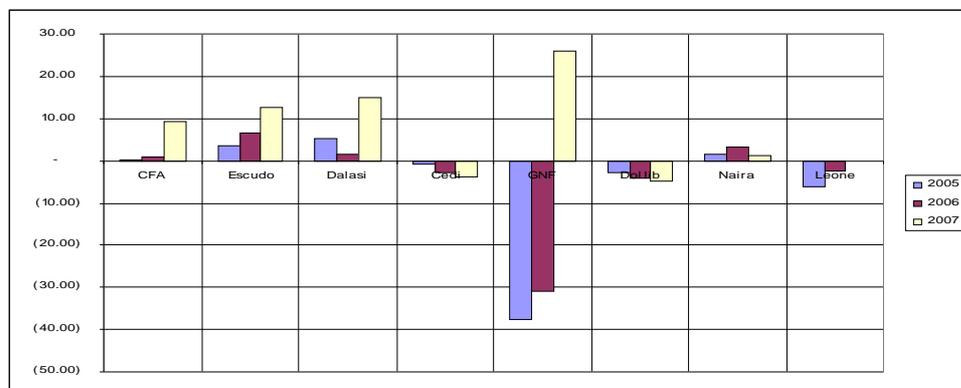
Graphique 4 : CEDEAO - dette extérieure

Sources : BCEAO, ZMAO et FMI

3) Taux de change, commerce extérieur et balance des paiements

Au sein de la CEDEAO, toutes les monnaies se sont dépréciées par rapport au dollar US excepté le Cedi et le Dollar libérien. Cette évolution est attribuable aux réajustements macro-économiques opérés dans certains pays, aux guerres civiles et à la remontée des cours du pétrole qui ont exercé des pressions sur la demande en devises dans les pays importateurs de pétrole (voir graphique ci-dessous).

Graphique 5 : CEDEAO - évolution des monnaies



Sources : BCEAO, ZMAO et FMI

Concernant le commerce extérieur, onze pays d'Afrique de l'Ouest ont affiché des déficits commerciaux allant de 4 à 14 pour cent du PIB en 2007. La balance commerciale moyenne de la région est dominée par le Nigéria. En rapport avec les surplus commerciaux, ce pays a enregistré un excédent de compte courant de 16,3% du PIB, niveau toutefois inférieur à celui atteint en 2006 (18,9%).

Tableau 3 : CEDEAO - solde du compte courant

(en pourcentage du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007*
CEDEAO	-0,7	4,8	11,6	16,3	14,2	9,4
UEMOA	-1,2	-3,5	-4,9	-6,3	4,2	-5,8
BENIN	-2,8	-6,5	-7,1	-5,2	-4,6	-9,1
BURKINA FASO	-9,2	-8,5	-10,4	-11,3	-9,0	-8,3
COTE D'IVOIRE	6,7	2,1	1,6	0,2	2,7	1,3
GUINEA BISSAU	10,7	24,3	4,8	-3,4	-12,5	-2,4
MALI	-4,1	-6,4	-8,2	-8,0	-3,6	-8,0
NIGER	-8,2	-7,9	-8,0	-9,4	-9,8	-10,6
SENEGAL	-6,4	-6,4	-6,4	-7,8	-9,4	-10,2
TOGO	-9,5	-9,2	-10,6	-21,8	-15,6	-15,6
ZMAO	-0,4	9,2	20,1	28,0	19,6	17,3
NIGÉRIA	-4,0	5,7	21,1	27,3	18,9	16,3
GHANA	-0,5	4,0	-3,6	-7,2	-4,5	-4,5
GUINEE	-4,3	-2,3	-4,8	-5,7	-7,9	-11,9
SIERRA LEONE	-15,2	-9,9	-4,9	-9,1	-5,3	-5,3
LA GAMBIE	-3,3	-4,4	-8,6	-16,9	-14,2	-14,2
Autres	-0,3	-7,4	-7,4	-7,4	-7,4	-7,4
CAP-VERT	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
LIBÉRIA	-0,5	-14,7	ND	ND	ND	ND

Sources : BCEAO, ZMAO et FMI

* = estimé

4) Situation monétaire et financière

La situation monétaire de l'UEMOA à fin décembre 2007, comparée à celle à fin décembre 2006, a été caractérisée par une accélération de la croissance de la masse monétaire, induite à la fois par une hausse du crédit intérieur et une consolidation des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, en progression de 776,7 milliards. Cette augmentation s'explique, en partie, par la cession par l'Etat du Burkina d'une partie du capital de l'Office National des Télécommunications (ONATEL) à un partenaire stratégique pour un montant de 144,3 milliards et par la mise en œuvre du protocole d'accord de dédommagement entre l'Etat ivoirien et la société TRAFIGURA portant sur un montant de 95,0 milliards. Elle est également imputable aux efforts déployés par la Banque Centrale dans le cadre du rapatriement des recettes d'exportation. L'encours du crédit intérieur s'est accru de 12,6% en rapport avec l'augmentation des crédits à l'économie, partiellement compensée par le repli du crédit net aux Etats. Cette évolution traduit l'augmentation de 14,9% des crédits ordinaires et le repli de 9,0 milliards ou 5,6% des crédits de campagne. La hausse des crédits ordinaires résulte principalement des concours octroyés à des entreprises opérant dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications, ainsi que de la consolidation des créances à court terme détenues par les banques sur certaines entreprises en restructuration. En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a enregistré une progression de 19,0%, pour s'établir à 8.535,2 milliards à fin décembre 2007. Cet accroissement de la liquidité globale est porté par les dépôts qui ont augmenté de 21,2% et par la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 14,1%, soit respectivement 1.049,8 milliards et 314,6 milliards. Dans la ZMAO, le taux de croissance de la masse monétaire, s'est situé à 32,3 %, reflétant les tendances observées au Nigéria (30, %) et au Ghana (36,3 %).

Tableau 4 : CEDEAO - variation de la masse monétaire

(en pourcentage)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007*
CEDEAO	18,31	18,51	13,40	20,08	25,34	27,79
UEMOA	16,0	2,9	5,8	7,6	11,4	19
BENIN	-6,5	10,1	-9,4	22,4	18,0	19,8
BURKINA FASO	2,9	16,4	0,2	18,0	10,1	23,6
COTE D'IVOIRE	30,6	-6,6	1,7	-9,1	10,3	10,3
GUINEA BISSAU	22,8	14,4	19,2	-55,5	5,3	24,8
MALI	28,5	21,9	11,9	-16,2	8,8	11,8
NIGER	-0,4	-13,3	19,1	6,6	16,2	23,2
SENEGAL	7,6	14,6	12,8	8,2	11,9	12,6
TOGO	-2,5	6,2	16,6	2	22,7	16,8
Economies de la ZMAO	19,35	26,47	16,95	26,28	32,35	32,27
NIGERIA	15,8	24,1	14,0	24,4	30,6	30,9
GHANA	50,0	37,8	25,9	14,3	38,8	36,3
GUINEE	18,4	34,7	35,9	37,2	59,4	4,8
SIERRA LEONE	29,6	21,9	20,1	31,3	21,5	21,5
LA GAMBIE	27,7	43,0	18,3	13,1	26,2	26,2
Autres économies de la CEDEAO	25,80	8,45	29,90	23,10	22,45	22,45
CAP VERT	14,8	8,6	10,5	10,50	10,50	10,50
LIBERIA	36,8	8,3	49,3	35,7	34,4	34,4

Sources : BCEAO, ZMAO et FMI

* = estimé

Concernant les taux d'intérêt, ils ont évolué différemment selon leur nature et les zones. Dans la zone UEMOA, les conditions de banque sont libres. Ainsi, les taux débiteurs sont

librement fixés entre les parties dans la limite du taux de l'usure. Celui-ci est fixé à 18,00% l'an pour les prêts consentis par les banques et à 27,00% l'an pour les prêts consentis par les établissements financiers, les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit, les autres systèmes de financement décentralisés ainsi que pour tous les autres agents économiques. Les taux créditeurs sont également libres à l'exception de la rémunération de la petite épargne fixée à 3,50% pour les comptes sur livrets. Le taux de rémunération des dépôts à terme et bons de caisse de 5,0 millions au plus et d'une durée n'excédant pas un an est fixé à 2,95%, soit le taux mensuel du marché monétaire diminué de 2 points. Excepté le Naira, en ce qui concerne la petite épargne, tous les autres pays bénéficient des taux d'intérêt plus élevés que ceux de la zone UEMOA, même si la tendance est à la baisse. Les taux de la petite épargne sont compris entre 2% (Naira) et 14,7%(GNF). La rémunération du bon du trésor est quant à lui compris entre 4,5% (CFA) à 21,4% (GNF). Concernant la rémunération des prêts commerciaux, elle est plus importante au Ghana. Dans l'ensemble, la tendance des taux suit, à quelques exceptions près, celle des taux d'inflation.

Tableau 5 - CEDEAO - évolution des taux d'intérêt

ZONES	TAUX D'INTERET	2002	2003	2004	2005	2006	2007
CFA	Epargne	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%
	Prêts commerciaux	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
	Bon du Trésor	4,1%	3,4%	3,1%	3,7%	4,5%	4,5%
Escudo	Epargne	7,9%	6,4%	6,3%	6,3%	6,3%	6,3%
	Prêts commerciaux	13,9%	13,5%	13,5%	13,5%	13,5%	13,5%
	Bon du Trésor	6,5%	7,6%	5,6%	5,6%	5,6%	5,6%
Dalasi	Epargne	8,0%	8,0%	10,0%	5,0%	5,0%	5,0%
	Prêts commerciaux	20,5%	28,8%	28,8%	21,8%	14,0%	13,3%
	Bon du Trésor	20,0%	31,0%	34,0%	16,0%	12,8%	12,8%
Cedi	Epargne	13,00%	9,75%	9,5%	6,4%	4,8%	4,8%
	Prêts commerciaux	38,50%	32,75%	28,8%	26,0%	24,3%	24,3%
	Bon du Trésor	26,28%	18,1%	16,4%	11,4%	9,9%	9,9%
GNF	Epargne	7,40%	6,50%	8,4%	14,7%	14,7%	14,7%
	Prêts commerciaux	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
	Bon du Trésor	13,36%	13,36%	12,2%	23,9%	22,3%	21,4%
Dollars Lib	Epargne	5,0%	3,55%	3,4%	2,80%	2,70%	2,70%
	Prêts commerciaux	15,0%	17,0%	18,4%	15,9%	15,3%	15,3%
	Bon du Trésor	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Naira	Epargne	2,5%	3%	2,0%	1,5%	2%	2%
	Prêts commerciaux	25,70%	19,58%	18,9%	17,8%	17,3%	17,3%
	Bon du Trésor	13,8%	14,5%	14,4%	10,8%	7,5%	7,8%
Leone	Epargne	4,0%	4,0%	6,0%	5,5%	5,5%	5,5%
	Prêts commerciaux	25,0%	25,0%	27,0%	27,0%	27,0%	27,0%
	Bon du Trésor	14,7%	20,20%	27,3%	20,4%	14,2%	14,2%

Sources : BCEAO, ZMAO et FMI

3.1.3. Sous-région d'Afrique Centrale

Selon les estimations de la BEAC, la situation macro-économique des pays de la **CEMAC**, en 2007, a été caractérisée par une relance de la **croissance économique**, avec une hausse du PIB réel évaluée à 4,2 %, contre 3,1 % en 2006. Par secteur, cette hausse devrait atteindre 0,8 % en 2007 pour le secteur pétrolier, contre -0,2 % en 2006, 3,4 % pour le secteur non pétrolier, et 3,3 % un an plus tôt pour le secteur non-pétrolier.

Au-delà d'un contexte international favorable marqué par le maintien à un niveau élevé des cours des matières premières, en particulier ceux du pétrole, du bois, du cacao et du café, le

regain d'activité dans la sous-région a été favorisé par l'effet conjugué d'une intensification des dépenses d'exploration, de recherche, de développement et de production des compagnies pétrolières, notamment au Congo ainsi qu'en Guinée équatoriale et du dynamisme des activités commerciales, touristiques, des transports et des autres services. Ces performances ont été également soutenues par la poursuite par les Etats membres de la mise en œuvre des réformes macro-économiques et structurelles dans le cadre des programmes appuyés par la communauté financière internationale.

Par pays, ces résultats font état d'une forte croissance en Guinée Equatoriale (25,0 %, contre 5,3 % en 2006), d'une accélération de l'activité économique au Gabon (5,2 %, contre 1,2 % en 2006), d'une croissance soutenue en République Centrafricaine (3,7 %) contre 4,2 % en 2006) et au Cameroun (2,8 %, contre 3,2 % en 2006), d'une reprise de l'activité au Tchad (1,9 % , contre -0,5 % en 2006) et d'un net recul de l'activité au Congo (-0,6 %, contre +6,7 % un an plus tôt).

En matière d'inflation, l'évolution du niveau général des prix dans la CEMAC a été marquée par une décélération des pressions inflationnistes en 2007. En effet, le taux d'inflation de la CEMAC, mesuré par la variation de la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation des ménages, s'est situé à 2,2 %, contre 5,3 % au 31 décembre 2006.

Ce ralentissement des pressions sur les prix, qui a été observé au Cameroun, au Tchad et en République Centrafricaine, est principalement attribuable à l'accroissement sensible de l'offre de produits vivriers, maraîchers et céréaliers sur les principaux marchés urbains, en rapport avec des récoltes abondantes au cours de la campagne 2006-2007 et un meilleur approvisionnement des centres urbains. Dans les autres pays (Congo, Gabon et Guinée Equatoriale), les tensions inflationnistes ont persisté en liaison avec la vigueur de la demande intérieure soutenue par la hausse des recettes budgétaires au Congo et l'impact des revalorisations salariales intervenues en fin d'année 2006 et au premier semestre 2007, respectivement au Gabon et en Guinée Equatoriale.

S'agissant des **finances publiques**, l'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, quoiqu'en léger recul, demeure largement positif à 9,6 % en 2007, contre 9,9 % du PIB en 2006.

Dans l'ensemble, l'évolution des finances publiques en 2007 a été caractérisée par :

- une hausse de 6,2 % des recettes budgétaires, qui ont représenté 29,5 % du PIB en 2007, comme en 2006, en liaison principalement avec un accroissement sensible des recettes non-pétrolières grâce à l'expansion économique, à l'élargissement de l'assiette fiscale et au meilleur recouvrement des impôts et taxes par les régies financières. L'on note toutefois que la République Centrafricaine continue d'enregistrer un déficit budgétaire ;
- une augmentation de 7,7 % des dépenses budgétaires, qui se sont situées à 19,9 % du PIB en 2007, contre 19,6 % un an plus tôt. Cette évolution découlerait essentiellement d'un accroissement de 21,8 % des dépenses en capital, en relation principalement avec l'amélioration escomptée de la capacité d'absorption des ressources PPTTE affectées aux secteurs de santé, de l'éducation, des infrastructures de base, etc. au Cameroun et des surplus des revenus pétroliers au Congo, en Guinée Equatoriale et au Tchad, destinés à financer les investissements dans les secteurs prioritaires. En revanche, les dépenses courantes reculeraient de 0,1 % du fait notamment de la réduction sensible (49,9 %) des intérêts sur la dette publique, conséquence des annulations de la dette extérieure après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE au Cameroun. En revanche, les

traitements et salaires ont progressé de 6,9 %, en liaison essentiellement avec (i) la prise en charge de l'intégration de nouveaux agents dans la Fonction Publique et l'assainissement du fichier de la solde au Cameroun et en RCA et (ii) une revalorisation des salaires de l'Etat ainsi qu'un renforcement des effectifs dans les secteurs prioritaires au Congo, au Gabon, en Guinée Equatoriale et au Tchad. De même, les dépenses de biens et services ont enregistré une hausse de 7,7 %, liée à la prise en compte des dépenses supplémentaires dans les secteurs prioritaires dans presque tous les pays de la CEMAC ainsi que des dépenses plus élevées que prévu en rapport avec les élections législatives au Congo. Enfin, les transferts et subventions ont augmenté de 4,4 %, reflétant d'importantes dépenses exceptionnelles de sécurité, notamment au Tchad et le maintien des soutiens financiers des Etats aux grandes entreprises en particulier au Cameroun (Société Nationale de Raffinage - SONARA), au Congo (Société Congolaise de Raffinage - CORAF et Société Nationale des Eaux) et au Tchad (Société Tchadienne d'Eau et d'Electricité - STEE et COTONTCHAD) ;

- un léger recul de l'excédent du solde primaire, représentant 11,7 % du PIB en 2007, contre 12,6 % en 2006 ; et
- un besoin de financement global des Etats, estimé à 2 053,9 milliards, après la prise en compte du paiement des arriérés extérieurs de 1 201,7 milliards et intérieurs de 198,8 milliards, de l'amortissement de la dette extérieure de 597,4 milliards, du désengagement vis-à-vis du système bancaire de 934,2 milliards et du système non bancaire de 1 879,8 milliards. Ce gap a été couvert par des dons de 188,3 milliards, des tirages extérieurs de 447 milliards au titre des prêts programmes et de 194 milliards au titre des prêts-projets, et un réaménagement de la dette extérieure à hauteur de 1224,6 milliards.

En ce qui concerne le **compte extérieur courant** de la CEMAC, son solde est devenu déficitaire, s'établissant à -3,7 % du PIB, contre un excédent de + 3,4 % du PIB en 2006, sous l'effet conjugué du recul des ventes de pétrole brut, de coton fibre, d'aluminium et de bananes, et de la hausse des importations liées à la relance des programmes d'investissement dans le secteur pétrolier et le dynamisme du secteur non pétrolier, notamment les achats à l'extérieur dans le cadre des programmes d'investissements publics. De fait, les termes de l'échange ont fléchi, revenant de 18 % à 0,4 %, en liaison essentiellement avec la baisse des prix à l'exportation (-7,1 %), induite par la dépréciation du taux de change du dollar malgré la fermeté des cours du pétrole.

S'agissant de l'**endettement extérieur**, la poursuite de la consolidation de la situation des finances publiques s'est traduite par une baisse significative du ratio du service de la dette sur les recettes budgétaires, qui est revenu de 41 % en 2006 à 9,6 % en 2007. De même, le ratio du service de la dette sur les exportations de biens et services non facteurs et celui de l'encours de la dette sur le PIB se sont améliorés, pour se situer respectivement à 5,1 % et 22,8 % en 2007, contre 21,5 % et 27,2 % en 2006.

Au plan de la **politique monétaire**, la stratégie de la de la Banque Centrale au cours de l'année 2007 est restée ancrée principalement sur le maintien de la stabilité des prix et le soutien à la croissance économique, dans un contexte sous-régional marqué par la surliquidité du système bancaire et une aisance de la trésorerie publique dans la plupart des Etats membres. Dans ce contexte, le principal taux directeur de la BEAC, le Taux d'Intérêt d'Appels d'Offres (TIAO) est resté inchangé (5,25 %) au cours de l'année 2007. En revanche, les taux des réserves obligatoires ont été maniés à la hausse pour certains pays membres (Gabon et Guinée Equatoriale) afin de tenir compte du niveau élevé de leur liquidité bancaire.

Par ailleurs, la **situation monétaire** des pays membres de la CEMAC au 31 décembre 2007 a été caractérisée par :

- un accroissement sensible des avoirs extérieurs nets du système monétaire portant le taux de couverture de la monnaie à 95,7 %, contre 94,7 % en 2006. Les réserves brutes de change, en mois d'importations de biens et services (CAF), sont passées de 8,2 à 8,5 mois ;
- une progression des crédits à l'économie de l'ordre de 9,4 %, en rapport avec l'évolution de l'activité économique, notamment dans le secteur para-pétrolier, les télécommunications et les services ;
- une baisse sensible des créances nettes sur les Etats de près de 51,8 %, en relation avec la poursuite de la consolidation de la trésorerie publique des Etats, découlant essentiellement de l'accroissement des recettes pétrolières ; et
- une hausse de la masse monétaire d'environ 16,2 %.

Des progrès réels ont été enregistrés en **République Démocratique du Congo** au plan de la situation économique et financière en 2007 comparativement à l'année 2006.

Le renforcement de la stabilisation macro-économique ainsi que l'augmentation de la croissance économique ont offert l'opportunité d'entamer les négociations en vue de la conclusion, d'ici mars 2008, du Programme formel financé par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC). L'évaluation satisfaisante de ce programme en juin et septembre permettra au pays, après l'atteinte du Point de décision en juin 2003, d'accéder, d'ici décembre 2008, au Point d'achèvement de l'Initiative PPTTE, avec à la clé l'effacement à concurrence de 9,0 milliards de USD de sa dette extérieure située actuellement à 11,0 milliards. La conclusion du Programme formel en mars constituera ainsi la preuve de bons résultats engrangés lors de l'exécution de la deuxième tranche du Programme Suivi par les Services du FMI (PSSF) de janvier à septembre 2007.

Pour rappel, l'entrée de la RDC dans le PSSF est intervenue en avril 2006 après l'échec de la sixième revue du Programme formel (Programme Economique du Gouvernement) marquant son arrêt au 31 mars de la même année. La première tranche du Programme Relais, allant d'avril à décembre 2006, s'est soldée par des résultats négatifs.

Dans ce contexte, le **taux de croissance du PIB en termes réels** s'est établi à 6,3 % en 2007 contre 5,6 % une année auparavant. Il a été propulsé par la reprise de l'activité dans le secteur minier, la poursuite du bon comportement de la branche « commerce de gros et de détail » et de l'évolution régulière de l'activité agricole.

Parallèlement, le **taux d'inflation** a baissé en se situant à 9,9 % en 2007, après une augmentation de 18,2 % en 2006. Cette évolution résulte du ralentissement de la croissance de la base monétaire à la suite de la mise en œuvre des politiques macro-économiques restrictives.

Au plan des opérations financières du secteur public, la Position Nette du Gouvernement s'est améliorée en 2007 par rapport en 2006. En effet, elle n'a varié que de 27,0 milliards de CDF au cours de cette année contre 54,0 milliards l'exercice précédent. Le déficit sur l'année est de

0,1 % du PIB. Le déficit consolidé du secteur public a tourné autour de 0,5 % du PIB contre 1,1 % en 2006. La pression fiscale a atteint 15,0 % contre 13,0 % en 2006.

Le secteur extérieur a été marqué par une remarquable stabilité du taux de change : de 503,4 CDF le dollar américain à fin décembre 2006, la monnaie nationale s'est échangée à 502,9 CDF le dollar à fin décembre 2007. Par ailleurs, une augmentation des réserves internationales a été relevée. Situées à 162 millions de USD à fin décembre 2006, soit 0,64 mois d'importations des biens et services, elles ont atteint 185 millions de USD à fin décembre 2007, soit 0,76 mois d'importations.

Il est à relever la contribution de la politique de change de l'Institut d'Emission, à travers des achats de devises par voie d'adjudication, à la reconstitution des réserves internationales et au lissage du taux de change menacé par une appréciation contre-productive à la suite de l'accumulation rapide des excédents budgétaires de l'Etat.

Cependant, sous la poussée de l'augmentation de la croissance économique, la balance commerciale a enregistré un déficit plus important par rapport à 2006. Cette évolution est imputable à une forte importation alimentée par la demande des biens de consommation et de celle des biens d'équipement, notamment des engins destinés au secteur minier.

Au niveau du secteur monétaire, la Banque Centrale a mis en œuvre une politique monétaire prudente tout au long de l'année 2007. Cette politique a consisté globalement à contrebalancer les pressions budgétaires en vue d'une évolution de la liquidité compatible avec le fonctionnement normal de l'économie.

Ainsi, au cours des deux premiers mois de l'année 2007, marqués par la recrudescence du déficit public, le taux d'intérêt directeur a été augmenté de 40 % à 50 % l'an. Au cours de la période s'étalant de mars à juillet, caractérisée par l'accumulation d'importants excédents budgétaires, d'environ 0,9 % du PIB, l'Institut d'Emission a baissé son taux directeur de 40 % à 22 % l'an. L'évolution des taux d'intérêt pratiqués par les banques commerciales en réponse à cette inflexion de la politique monétaire est intervenue après un temps d'observation d'au moins deux mois.

Toutefois, une inversion de ces tendances favorables a commencé à se préciser à partir de début novembre 2007 sous l'effet de la consommation rapide des excédents budgétaires dictée par le doublement de l'enveloppe salariale dans tous les services de l'Etat et l'augmentation des dépenses sécuritaires suite à la résurgence des conflits armés à l'Est du pays.

En République Démocratique de São Tomé e Príncipe, la situation macro-économique en 2007 a été caractérisée par une **croissance soutenue**, dans un contexte marqué par l'atteinte en mars de cette année, du point d'achèvement de l'initiative PPTTE. Le taux de croissance du PIB en termes réels s'est établi à 6 %, contre 7 % enregistré en 2006. Cette performance est due à la hausse des investissements privés dans les secteurs de la construction, et au dynamisme des secteurs du tourisme ainsi que des autres services. En revanche, la contribution des exportations nettes a été négative, du fait de l'effet conjugué du recul du volume des ventes de cacao et de l'augmentation des achats à l'extérieur des produits alimentaires et des biens et matériels de construction.

Sur le front des prix, le **taux d'inflation** à fin 2007 s'est situé à 27,6 % contre 24,6 % en 2006. Cette situation résulte de la conjugaison des facteurs tant internes qu'externes parmi lesquels on peut citer (i) la rupture du stock des biens de première nécessité importés, (ii) l'augmentation du prix des produits locaux, (iii) l'incidence de l'inflation importée à la suite de l'augmentation du prix du baril de pétrole sur les marchés mondiaux et (iv) l'augmentation des dépenses courantes.

En matière de **finances publiques**, les recettes totales ont représenté 30 % du PIB, en hausse d'environ 28 % par rapport à celles de l'année précédente. De fait, les recettes fiscales ont augmenté de 20 % pour atteindre 16 % du PIB, en raison de la hausse des recettes douanières liées à l'augmentation des importations, le reste étant composé des recettes non fiscales et des dons. En ce qui concerne les dons, ils ont connu une diminution de 15,5 %, soit 10,7 % du PIB contre 25,1 % une année plus tôt.

Les dépenses budgétaires se sont inscrites en baisse, en rapport avec le recul de 17,2 % des dépenses en capital, induite par la baisse des financements extérieurs. En revanche, les dépenses courantes ont augmenté de 14,2 %, compte tenu de la hausse sensible de la masse salariale (31,1 %) et de la progression des dépenses de fonctionnement (23 %) ainsi que des transferts et subventions (24,3 %). Il convient de noter que les dépenses au titre des intérêts de la dette publique ont régressé de 23,1 %, reflétant les effets de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE.

L'évolution de la **situation monétaire** au cours de l'année 2007 a été marquée par une expansion de la masse monétaire au sens large (M_3) de 37,4 % et de la masse monétaire excluant les dépôts en devises (M_2) de 27,1 %. La base monétaire a également connu une expansion de 50 % supérieure à 32 % enregistré en 2006. Cette augmentation du rythme de croissance de la base monétaire est liée essentiellement à l'augmentation des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale.

Le crédit net à l'Etat, quant à lui, a baissé, se fixant à 8,3 % du PIB à la fin de l'année. Ce recul reflète une augmentation substantielle des dépôts du Trésor auprès de la Banque Centrale.

L'objectif de la politique monétaire de la Banque Centrale a été toujours orienté vers la gestion de la liquidité de l'économie, la stabilité des prix et de change. Dans ce contexte, face à l'augmentation des crédits à l'économie en 2006 d'environ 45,7 %, la Banque Centrale a pris des mesures dont la mise en œuvre a permis de ralentir le rythme d'accroissement de cet indicateur en 2007, à environ 32,1%.

De fait, la Banque Centrale a maintenu au cours de l'année 2007 son taux d'intérêt directeur à 28 %, taux en vigueur depuis Septembre 2006 et, d'autre part, du coefficient des réserves obligatoires à 24,5 % au cours de la même période.

En outre, les autorités ont maintenu un régime de **taux de change flexible** basé sur les indications du marché, ce qui a ramené l'écart entre le taux de change à l'Achat et à la Vente de la Banque Centrale en dessous de 2 %. Ce régime a permis également de rapprocher davantage le taux moyen de la Banque Centrale et le taux des Banques Commerciales.

L'évolution du taux de change du Dobras par rapport aux principales monnaies internationales au cours de la période sous revue a été caractérisée par une dépréciation de 22,5 % vis-à-vis de l'euro et de 9,9 % face au dollar américain.

Les réserves internationales brutes de la Banque Centrale ont atteint 55 millions de USD en 2007, contre 43 millions à fin 2006, soit une progression de 27 %, représentant plus de 6,6 mois d'importations.

Globalement, le commerce extérieur s'est soldé en 2007 par une aggravation du déficit de la balance commerciale qui est passé de 67,0 millions de dollars en 2006 à 75,2 millions un an plus tard, en raison essentiellement de la baisse en volume des exportations de cacao et d'un accroissement sensible des importations de produits de première nécessité et de biens d'équipement.

Le ratio valeur actuelle nette de la **dette extérieure** par rapport aux exportations dépasse encore 100 %, nonobstant l'annonce en mars 2007 du point d'achèvement de l'initiative PPTTE. Cette situation est due au fait que les négociations avec certains créanciers n'ont pas encore abouti. Par conséquent, il est attendu que dans les prochains jours, ce ratio diminue sensiblement pour passer sous la barre de 70 %.

Le service de la dette de la période était de 6,3 millions de dollars, dont 3,287 millions de dollars ont été effectivement payés aux créanciers extérieurs, et 2,973 millions de dollars ont été déposés au compte PPTTE du Gouvernement à la Banque Centrale.

3.1.4. Sous-région d'Afrique Australe

Les économies des pays de la sous-région d'Afrique Australe ont enregistré dans l'ensemble des performances satisfaisantes.

L'Angola a continué d'enregistrer des **taux de croissance** élevés du PIB résultant d'importants investissements dans le secteur des ressources naturelles et de l'amélioration des cours des denrées sur le marché international. Les équilibres extérieurs et intérieurs restent solides. L'inflation a considérablement reculé par rapport aux niveaux à trois chiffres connus en 2002. Toutefois, l'économie reste étroite et donc exposée aux chocs tels ceux liés à la mauvaise tenue des termes de l'échange.

Selon les estimations, l'économie angolaise a connu une croissance considérable de 20,9 % en 2007, en hausse par rapport à la croissance révisée de 18,6 % enregistrée en 2006. Cette impressionnante performance est le fruit d'importants investissements dans les infrastructures et le secteur des ressources naturelles notamment le pétrole et les diamants. La hausse des prix des produits en particulier le pétrole, et l'amélioration des termes de l'échange de l'Angola, ont contribué à cette performance positive. En outre, l'économie a également enregistré de bons résultats dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la construction qui ont affiché une croissance de 21,5 %.

L'inflation a considérablement reculé au cours des sept dernières années en Angola, passant de plus de 105,6 % en 2002 à une moyenne annuelle de 11,7 % en 2007. Ce dernier chiffre est à comparer à une inflation moyenne de 12,2 % en 2006. Parmi les facteurs ayant contribué au ralentissement de l'inflation, figurent la stabilisation du taux de change résultant d'un fort excédent de la balance des paiements dû à l'accroissement des exportations du pétrole et des diamants, et à une situation fiscale quasiment équilibrée.

Le Gouvernement angolais a continué de se concentrer sur la reconstruction des infrastructures détruites au cours de la guerre. En 2007, l'Angola a affiché un **excédent budgétaire** de 16,4 % du PIB contre 9,9 % et 2,3 % respectivement en 2006 et 2005. Un déficit budgétaire est prévu en 2008 en raison de la nécessité pour le gouvernement de continuer à investir dans les infrastructures et le secteur social.

Les **réserves internationales** se sont élevées à 5,5 mois d'importations de biens et services non facteurs en 2007, contre 6,0 mois d'importation en 2006. La baisse du nombre de mois est due à la croissance accélérée de la facture des importations. Le taux de change du kwanza par rapport au dollar US est resté ferme en 2006 avec une appréciation de 2,6 % du kwanza par rapport au dollar US. En termes réels, le kwanza s'est apprécié de 8,9 % par rapport au dollar US en 2006 contre 19,1 % en 2005. Le compte courant a enregistré un excédent depuis 2004, passant 3,5 % du PIB au cours de cette année à 26,1 % du PIB en 2006, porté par d'importantes exportations de pétrole et de diamant.

En 2007, l'économie a fait face à un défi lié à la pression croissante de liquidité. **La masse monétaire** au sens large (M3) a enregistré des augmentations nominales et réelles de 49 % et 33 % respectivement alors que le crédit accordé par le système bancaire à l'économie a augmenté de 68,5 % en 2006.

L'économie du **Botswana** continue d'être dominée par le secteur minier, qui contribue à environ 40 % au PIB. La performance du secteur minier a permis au Gouvernement du Botswana de réaliser des excédents sur son budget au cours des dernières années et le pays a accumulé d'importantes réserves internationales en rapport avec l'excédent de son compte courant. L'inflation s'est située à 8,1 % en 2007, soit 2,1 points au-dessus de la limite supérieure de l'objectif à moyen terme de 3 à 6 % de la Banque du Botswana.

Les chiffres provisoires pour 2006/07 indiquent que l'économie du Botswana a pris un essor reflété par un **taux de croissance** de 6,2 % à comparer à une croissance beaucoup plus lente de 0,6 % enregistrée en 2005/06. La forte croissance en 2006/07 est à mettre au compte de la hausse sur le marché international, des cours des produits particulièrement ceux du diamant, du cuivre et du nickel, induisant une croissance de 5,2 % du secteur minier contre une réduction de 3,8 % au cours de la précédente année. Le secteur non minier a aussi enregistré une excellente croissance, avec un taux de 6,8 % en 2006/07.

L'inflation s'est située en moyenne à 7,1 % en 2007 contre 11,6 % en 2006. Au cours des premiers mois de l'année, l'inflation a reculé, atteignant son plus bas niveau soit 6,4 % en mai et juin. Elle a ensuite amorcé une tendance à la hausse induite surtout par les augmentations des prix administrés, particulièrement le prix du pétrole, ainsi que par la hausse des prix des denrées alimentaires. Le taux de l'inflation est monté à 8,1 % en décembre 2007, en baisse par rapport au niveau de 8,5 % atteint en décembre 2006.

Le Botswana a introduit deux mesures d'inflation sous-jacente en juin 2007. Il s'agit de l'indicateur moyen polissé à 16 % (excluant les biens et services qui ont connu des changements de prix extrêmes par rapport à la moyenne) et l'IPC excluant les prix administrés.

Les **réserves de devises** sont situées à 58,5 milliards de Pula (9,8 milliards de dollars US et 6,2 milliards de DTS) à fin décembre 2007, en augmentation de 22,3 % par rapport à décembre 2006. Elles ont représenté 26 mois d'importation de biens et services, contre 29 mois en 2006. La baisse de l'indicateur de couverture traduit la croissance rapide des importations en 2007. La balance des paiements globale devrait enregistrer un excédent de 11,3 milliards de Pula en 2007.

En 2007, le Pula s'est déprécié par rapport aux principales monnaies composant le DTS à l'exception du dollar. Il s'est déprécié de 10,3 %, 5,5 % et 1,3 % respectivement par rapport à l'euro, au yen japonais et à la livre sterling. Il s'est toutefois apprécié de 0,4 % par rapport au dollar US. Dans l'ensemble, le Pula s'est déprécié de 4,4 % par rapport au DTS et de 2,1 % par rapport au rand sud africain. Le taux de change effectif réel (REER) est resté globalement constant au cours de l'année. Il ne s'est déprécié que de 1 %, poursuivant la stabilité observée en 2006, signe que le mécanisme de bande de fluctuation introduit en mai 2005 continue de bien fonctionner.

Le taux de croissance en rythme annuel du **crédit des banques commerciales** a été de 24,3 % en décembre 2007, contre 18,8 % en décembre 2006. L'accélération observée a été principalement le fait de l'expansion des prêts aux ménages. Au cours des douze mois de l'année 2007, la monnaie au sens étroit (M1) a augmenté de 19,6 % et la monnaie au sens large, de 31,2 %. La Banque centrale a continué d'émettre des Titres de la Banque du Botswana (BoBC) pour absorber la liquidité croissante.

En 2007, le **Lesotho** a connu la pire sécheresse depuis 30 ans. Toutefois, les performances de son économie sont restées positives au cours de l'année. L'épargne et l'investissement ont enregistré des résultats satisfaisants. Par ailleurs, les équilibres tant au plan intérieur qu'extérieur sont restés solides.

Selon les estimations, le **PIB réel** a connu une croissance de 5,1 % en 2007 contre 7,2 % en 2006. Le ralentissement de la croissance est principalement attribué à une baisse de la performance du secteur primaire à la suite d'un recul de 40 % de la production céréalière liée à la sécheresse.

L'inflation a atteint 7,9 % en 2007, contre 6,0 % en 2006. De graves pénuries alimentaires dans la région dues aux situations de sécheresse et à l'augmentation persistante du cours du pétrole ont continué à exercer de fortes pressions inflationnistes sur l'économie. La dépréciation de la monnaie locale par rapport aux principales monnaies de même que l'augmentation des prix des biens et services importés y ont également contribué.

Les **finances publiques** ont continué d'enregistrer des excédents. Celui de 2007 s'est situé à 10,3 % du PIB, en baisse par rapport au niveau de 12,4 % enregistré en 2006. L'excédent 2007 est attribué à d'importantes recettes douanières comprenant l'effet des ajustements à la hausse des recettes effectives perçues au cours de l'année. Les recettes non douanières se sont également bien tenues. Les dépenses d'investissement ont été relativement faibles, ce qui a renforcé l'excédent budgétaire.

La **balance des paiements** globale provisoire a enregistré un excédent en 2007 reflétant l'évolution du compte courant qui a connu un excédent de 13,3 % du PIB comparé à 4,4 % en 2006. Les réserves officielles, mesurées en mois de couverture des importations, sont passées de 7,4 mois en 2006 à 7,7 mois en 2007. La situation des réserves en devises fortes traduit la bonne performance des recettes non douanières de l'Union Douanière d'Afrique Australe (SACU), des exportations nettes, et des revenus du travail (les versements des mineurs). Elle est aussi le fait d'investissements directs étrangers plus élevés et de l'augmentation des dons reçus par le gouvernement.

La **masse monétaire**, M2, a augmenté de 18,5 % à fin 2007, en baisse par rapport au taux de 35,4 % de 2006, en raison principalement de l'augmentation du crédit intérieur et des avoirs étrangers nets du système bancaire.

Madagascar a connu au cours des récentes années des taux élevés de croissance économique avec pour principales sources les mines, la construction et les exportations réalisées par les Zones franches industrielles (ZFI). Le gouvernement a également mis en œuvre d'importantes réformes en matière de politique économique, dont la création d'un Conseil de gestion du développement économique de Madagascar qui aura pour tâche de rendre attractif l'environnement des investissements.

La croissance du **PIB réel** est restée positive, passant de 4,6 % en 2005 à 5,0 % en 2006 puis à 6,2 % en 2007.

Les performances des **finances publiques** ont globalement répondu aux attentes, malgré les dépenses supplémentaires associées aux élections nationales. Les objectifs du gouvernement en matière fiscale consistant à élargir l'assiette fiscale et à améliorer l'Administration fiscale ont porté des fruits avec une augmentation du recouvrement des impôts en 2007. Dans l'ensemble, le déficit fiscal, y compris les dons, a correspondu à 2,8 % du PIB en 2007 comparé à un excédent exceptionnel de 37,5 % en 2006 résultant des flux d'investissement ainsi que des transferts de capital liés à l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM).

Le **déficit du compte courant** de Madagascar s'est considérablement accru passant de 9,8 % du PIB en 2006 à 19,3 % en 2007 en raison essentiellement de l'accroissement des importations de biens intermédiaires et de biens d'équipement par le secteur minier. Les réserves internationales étaient estimées à 537,9 millions de DTS à fin décembre 2007 contre 381,6 millions de DTS à fin 2006. L'accroissement de réserves est attribué particulièrement aux excédents globaux de la balance des paiements et à la bonne tenue des exportations ainsi qu'à l'accroissement de l'IDE.

L'inflation recule depuis 2005, s'affichant à 8,2 % en 2007 contre 10,8 % en 2006. Le taux d'inflation, en moyenne annuelle a été de 10,3 % en 2007 contre 10,8 % l'année précédente. La baisse observée est attribuée à une politique monétaire prudente combinée à politique budgétaire restrictive. Le principal objectif de la politique monétaire était de stériliser les injections de liquidités découlant du démarrage de deux projets miniers majeurs qui ont entraîné d'important flux de devises étrangères. Par ailleurs, le secteur agricole a connu d'assez bons résultats, entraînant une amélioration de l'approvisionnement en vivres.

La **situation monétaire** a été marquée par des flux accrus de capitaux et particulièrement d'IDE dans le secteur minier. La politique monétaire a été guidée par la nécessité de stériliser l'abondante liquidité dans le système bancaire. À fin décembre 2007, la masse monétaire au sens large (M3) a augmenté de 20,3 % contre à 25,9 % en 2006.

Les performances économiques du **Malawi** sont restées solides en 2007 avec un PIB réel augmentant de 7,9 % du fait principalement des améliorations enregistrées par le secteur agricole. L'inflation a baissé à un chiffre, son niveau le plus bas depuis des décennies. Les efforts de stabilisation macro-économique couplés à la consolidation fiscale ont soutenu la réduction de la dette intérieure et les taux d'intérêt. Les réserves officielles brutes sont restées pratiquement inchangées.

Les **opérations budgétaires de l'Etat** ont enregistré un déficit de 2,8 % du PIB en 2007 contre 0,5 % en 2006. Cette situation résulte de l'escalade des coûts des transactions courantes et en capitaux, traduisant l'augmentation des coûts induits par le programme de subvention des intrants agricoles et des programmes de développement financés sur ressources intérieures, particulièrement dans le secteur routier. Le déficit a été largement financé par des emprunts extérieurs destinés aux financements des projets de développement. Néanmoins, les efforts de consolidation fiscale se sont traduits pour la baisse de la dette publique intérieure nette qui est passée de 12,6 % du PIB en 2006 à 11,9 % à fin 2007.

Le **PIB réel** a augmenté de 7,9 % en 2007 contre 8,2 % en 2006. La croissance enregistrée en 2007 est surtout due aux améliorations enregistrées dans le secteur agricole où la production du maïs est passée de 2,6 millions de tonnes en 2006 à 3,4 millions de tonnes en 2007, en relation avec des conditions climatiques favorables et le programme de subvention de l'engrais.

L'inflation, en moyenne annuelle, est passée à 8 % en 2007 contre 13,9 % en 2006. Ce résultat est attribué aux évolutions des prix des denrées alimentaires et non alimentaires. Le ralentissement de l'inflation alimentaire est dû à l'approvisionnement massif en maïs alors que l'évolution de la composante non alimentaire reflète le taux de change relativement stable du kwacha malawite. Ces résultats favorables de l'inflation ont été enregistrés en dépit de pressions inflationnistes découlant des cours élevés des prix du pétrole vers la fin de l'année.

Les **réserves officielles brutes** se sont élevées à 217,1 millions de dollars US en décembre 2007 contre 131,1 millions de dollars US en décembre 2006. Cette hausse résulte de la forte croissance de l'économie qui à son tour a entraîné une augmentation de la demande de devises étrangères pour soutenir le développement des activités. Le taux de couverture des importations pour les réserves est resté à 3 mois à fin 2007.

Le taux de croissance de la **masse monétaire** est resté élevé et s'est accru à 36,1 % à décembre 2007 contre 17,4 % à décembre 2006. Ce résultat est lié à l'accumulation de devises étrangères et à l'expansion du crédit au secteur privé. Le crédit bancaire au secteur privé a évolué de 22,5 %, sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt en 2007.

Au Mozambique, Le programme économique du Gouvernement pour 2007 prévoyait la réalisation d'un certain nombre d'objectifs macro-économiques, dont la réduction de l'inflation annuelle à 6,4 %, une croissance économique de 7 % et une accumulation de réserves équivalent à 4,7 mois d'importations de biens et services non facteurs. Dans l'ensemble, les performances de l'économie ont été satisfaisantes, malgré les chocs exogènes liés notamment à l'augmentation des cours du pétrole et aux conditions climatiques défavorables.

Les premières estimations indiquent que le **PIB réel** a augmenté de 7,3 % en 2007 contre 8,3 % l'année précédente. Cette croissance est largement le fait de la croissance dans les secteurs de la construction (21,9 %), du transport et de la communication (14,4 %) et des secteurs de l'électricité et de l'eau (10,3 %).

L'inflation, mesurée par l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) de la ville de Maputo a augmenté, en rythme annuel de 10,3 % en 2007 contre 9,4 % en 2006. Toutefois, en termes de moyenne annuelle, l'inflation était à un niveau plus faible de 8,2 % en 2007 comparée à 13,3 % en 2006. Les augmentations de prix intervenues en 2007 étaient dues principalement aux facteurs extérieurs, en particulier l'augmentation des cours du pétrole qui a eu un impact direct sur le coût de production, l'enchérissement accru des céréales sur les marchés internationaux, l'accélération de l'inflation en Afrique du Sud, la principale source d'approvisionnement du Mozambique et, une baisse de l'approvisionnement en brochet de la Namibie, ce qui a entraîné l'importation à partir de marchés éloignés à des prix élevés. La flambée des prix des denrées alimentaires représente 72 % de l'augmentation de l'inflation annuelle.

Le Mozambique continue de dépendre fortement du soutien budgétaire extérieur. **Son déficit budgétaire**, hors dons, s'est aggravé pour ressortir à 18,3 % du PIB en 2007 contre 12,7 % en 2006. Toutefois, lorsqu'on inclut les dons, le déficit baisse à environ 1,9 % du PIB, en comparaison avec 1,7 % du PIB en 2006.

Les performances du Mozambique dans le **secteur extérieur** ont été assez satisfaisantes, en 2007 à la faveur des améliorations qu'a connues le secteur des exportations ainsi que de l'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE. Le déficit du compte courant a reculé au cours des années passées de 12 % du PIB en 2005 à 9,1 % en 2006 et 3,7 % en 2007.

Les réserves internationales nettes en 2007 ont enregistré un accroissement de 272 millions de dollars US, portant le stock des réserves à 1 504 millions de dollars US, ce qui représente 5,4 mois d'importation de biens et services. Sur le marché des changes, la monnaie locale, le metical, s'est stabilisé par rapport aux principales devises au cours de la deuxième moitié de l'année 2007. Le metical s'est apprécié de 8,3 % et 5,6 % respectivement par rapport au dollar US et au rand sud africain, en rapport avec la faiblesse du dollar US sur le marché international.

L'économie namibienne a connu un ralentissement au cours de l'année 2007, avec un taux de croissance du PIB réel évalué à 3,8 % contre 4,1 % en 2006. Elle a aussi été marquée par de fortes pressions inflationnistes au cours de l'année 2007 dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et à l'instabilité des cours du pétrole.

Selon les estimations, les **opérations budgétaires** du gouvernement central ont connu des améliorations en 2006/07 avec un excédent budgétaire de 4,8 % du PIB contre un déficit budgétaire de 1,1 % en 2005/06. L'excédent résulte de l'importante consolidation fiscale qui a commencé au cours des cinq dernières années, marquée par une gestion plus rigoureuse des dépenses, une meilleure administration fiscale et l'augmentation des recettes du SACU.

Le **taux de croissance réelle** de l'économie namibienne qui a atteint 4,1 % en 2006 pourrait connaître un ralentissement pour ressortir à 3,8 % en 2007. Cette baisse est attribuée au ralentissement de la croissance de l'économie mondiale. Alors que l'investissement réel diminuait en raison des taux d'intérêt élevés, des améliorations notables étaient enregistrées dans le secteur extérieur avec un excédent de balance des paiements plus élevé en 2007 qu'en 2006.

L'inflation, telle que mesurée par la variation en pourcentage de l'IPC moyen annuel, est passée à 6,7 % en 2007 venant de 5,1 % en 2006. Les facteurs qui ont contribué à la hausse de l'inflation sont notamment : i) une hausse des prix des denrées alimentaires associée à l'impact de la production de bio carburant ; et ii) la montée des coûts de production résultant de la flambée des cours du pétrole.

Les **réserves internationales** ont représenté 3,0 mois d'importation (890,3 millions de dollars US) en 2007 contre 1,7 mois d'importation en 2006. Leur augmentation était principalement associée aux recettes supplémentaires du SACU et à d'importantes recettes d'exportation de minéraux. Le dollar namibien est resté indexé au rand sud africain au taux d'un dollar pour un rand, le taux de change applicable en Namibie évoluant en fonction du taux de change en Afrique du Sud en raison de l'appartenance de la Namibie à la Zone monétaire commune (CMA).

L'Afrique du Sud continue de maintenir une croissance économique satisfaisante soutenue par une demande constante. L'investissement des entreprises privées et publiques reste élevé. Les performances du secteur public ont été satisfaisantes, marquées par le tout premier excédent.

La **croissance économique réelle** a été de 5,1 % en 2007 alors que la croissance du PIB pour 2006 a été révisée à la hausse à 5,4 %. Les quatre années consécutives de taux de croissance à environ 5 % laissent supposer que le potentiel de croissance du pays peut avoir évolué de manière plus significative mais demeure en dessous des taux de croissance relevés. Les performances générales invariablement fortes au cours des quatre dernières années masquent des disparités au niveau sectoriel. Alors que la valeur ajoutée des secteurs secondaire et tertiaire a soutenu la croissance, l'activité dans le secteur primaire était au mieux médiocre sinon négative dans certains cas. En 2007, une modération a été notée dans la croissance des secteurs secondaire et tertiaire, dans un environnement caractérisé par une politique monétaire resserrée et une production mondiale plus faible.

Le **déficit du compte courant** s'est accru en passant de 6,9 % du PIB au premier trimestre de l'année 2007 à 8,1 % du PIB au dernier trimestre de 2007. Cette évolution a été induite par l'intensification par le secteur privé et le secteur public des investissements en infrastructures, l'accroissement des importations du pétrole ainsi qu'un déficit plus élevé des services. Le compte des revenus et celui des transferts courants ont également contribué à cette progression. Les flux nets de capitaux du compte financier de la balance des paiements ont contrebalancé le déficit du compte courant, entraînant ainsi, la consolidation du solde global de la balance des paiements de l'Afrique du Sud au cours de l'année 2007. Au total, grâce à des flux de capitaux supérieurs au déficit du compte courant, l'Afrique du Sud a enregistré une augmentation des réserves internationales brutes en 2007. Les flux nets des capitaux enregistrés au cours de l'année pourraient être attribués à une liquidité mondiale largement abondante et à des conditions économiques favorables dans les économies émergentes, y compris en Afrique du Sud.

L'inflation, mesurée par l'IPC s'est, en rythme annuel, accélérée considérablement pour atteindre 8,6 % en décembre 2007 alors que l'inflation sous jacente en rythme annuel est passée à 9,0 % en décembre 2007 – le taux le plus élevé depuis mars 2003. Les prix des denrées alimentaires ont connu des taux d'évolution à deux chiffres en relation avec l'évolution des prix du pétrole qui a contribué également au durcissement de l'inflation. Dans l'ensemble, l'inflation en moyenne annuelle a été de 6,5 % en 2007 contre 4,6 % en 2006. Toutefois, l'inflation est restée depuis avril 2007, au-dessus de l'intervalle cible de la Banque de Réserve de l'Afrique du Sud fixé entre 3 et 6 %.

La **masse monétaire** au sens large a continué à avoir une forte évolution tout au long de l'année 2006, traduisant la vigueur des dépenses, la forte croissance des revenus, la tendance haussière des chiffres d'affaires sur les marchés financiers et les effets positifs de richesse. Son taux de croissance a atteint 23,1 % en 2006 contre 19,9 % de 2005.

Le **solde des recettes et des dépenses** de l'État au cours de l'exercice fiscal 2007/08 a été excédentaire de 19,5 milliards de rands, considérablement au-dessus de l'excédent de 11,0 milliards de rands enregistré un an plus tôt. En terme de ratio du produit intérieur brut, l'excédent s'est élevé à 0,9 % en 2007/08, en hausse par rapport à l'excédent de 0,6 % enregistré au cours de l'exercice 2006/07. Dans le Budget Review publié le 20 février 2008, un autre excédent budgétaire de 0,6 % du produit intérieur brut est envisagé pour l'exercice fiscal 2008/09. Il pourrait être suivi par des excédents s'élevant à 0,5 % du produit intérieur brut au cours des exercices fiscaux 2009/10 et 2010/11.

La bonne santé des finances publiques dénote des succès économiques de la dernière décennie. Les acquis d'une gestion prudente ont offert à l'État l'occasion d'organiser sa contribution à la croissance économique et au développement social. Tout porte à croire que la situation fiscale expansionniste qui a commencé au cours des dernières années se poursuivra avec d'importantes allocations de ressources aux investissements en infrastructures, ce qui contribuerait à l'amélioration des capacités du gouvernement à assurer les services sociaux et économiques.

Au Swaziland, la croissance économique a repris en 2007 avec des performances remarquables dans les secteurs de la manufacture et des services. Un léger redressement a été également observé dans les secteurs miniers et de la construction. Les dépenses élevées de l'État orientées vers la consommation ont également permis de stimuler la demande. Toutefois, le secteur agricole est resté exposé à la sécheresse et aux conditions climatiques erratiques.

L'évolution du **PIB réel** a été satisfaisante en 2007, avec un taux de croissance de 2,8 %, comparé aux 2,3 % en 2006. Cette croissance a eu pour origine de bons résultats dans les secteurs de la manufacture et des services et un léger redressement dans le secteur agricole. Les importantes réformes fiscales entreprises ont également contribué à la bonne performance de l'économie.

L'inflation, mesurée par l'IPC, a connu une tendance à la hausse au cours des dernières années. De 4,8 % en 2005, elle s'est accrue en moyenne annuelle de 5,3 % en 2006 et a augmenté davantage à 8,2 % en 2007, en raison essentiellement de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. En particulier, les sécheresses récurrentes ont affecté le secteur agricole et surtout la production alimentaire.

Le **solde du compte courant** a enregistré un excédent de 3 % du PIB en 2007, comparé à un excédent de 8,1 % du PIB en 2006. La baisse était essentiellement due à une mauvaise performance dans le secteur agricole qui, en retour, a affecté les exportations agricoles et nécessité l'importation de denrées alimentaires.

L'état préliminaire de la balance des paiements pour l'année 2006 traduit un excédent global de 958,9 millions d'euros, reflétant une amélioration considérable par rapport à l'excédent de 11,8 millions d'euros enregistré en 2005. L'important excédent enregistré en 2006 est attribué à une affectation prudente de ressources dans le secteur officiel conjuguée à la mise en œuvre du programme de recapitalisation initié par l'État qui a entraîné la canalisation de 400 millions d'euros vers les réserves officielles de la Banque Centrale. Les réserves officielles ont atteint un niveau beaucoup trop faible au cours des quatre dernières années, ce qui a constitué une menace pour la parité entre le lilangeni et le rand, parité maintenue sous l'égide de la Zone de marché commun (CMA).

L'action directe des autorités pour redynamiser les réserves a abouti à l'amélioration du taux de couverture des importations des biens et services, qui est passé de 2,3 mois en janvier 2006 à 3,2 mois en décembre de la même année. Selon les prévisions, les réserves en devises étrangères augmenteront davantage au cours de l'exercice fiscal 2007/08, en ligne avec les estimations budgétaires actuelles qui tablent sur une hausse non négligeable de 56,6 % des recettes de l'union douanière. Le gouvernement a également promis d'injecter 705 millions d'euros supplémentaires pour la reconstitution des réserves.

Le **secteur public** a connu de bons résultats en 2007, enregistrant un excédent de 2,6 % du PIB, contre un déficit de 2,1 % du PIB enregistré en 2006. L'augmentation des recettes du SACU et les améliorations globales de l'administration des impôts ont contribué à cette bonne performance.

Les projections tablent sur une augmentation des dépenses courantes à 32,8 % du PIB alors qu'une amélioration à 42,2 % du PIB pour le ratio recettes/PIB est prévue en 2006/07 contre 29,1 % enregistrés en 2005/06.

La Tanzanie a réalisé un taux de croissance économique élevé en 2007 à la faveur de bonnes conditions climatiques. Cette situation traduit aussi l'impact cumulé des réformes économiques mises en œuvre au cours de la dernière décennie. La reprise intervenue en 2007 a suivi un léger ralentissement observé en 2006 en raison de la sécheresse et de la hausse des cours du pétrole sur les marchés internationaux. En 2007, une importante croissance a été enregistrée dans le secteur commercial, dans le sous secteur de la réparation, dans le secteur manufacturier et dans le sous-secteur agricole.

Le taux de progression annuelle de la **masse monétaire** (M3) est passée de 38,2 % en décembre 2005 à 28,8 % en décembre 2006. L'expansion de la masse monétaire est attribuée à celle des avoirs intérieurs nets (AIN) et des avoirs extérieurs nets. Le rythme de l'évolution du crédit accordé au secteur privé par les banques commerciales est passé de 39,34 % en 2006 à 42,2 % à fin 2007. La forte croissance du crédit en faveur du secteur privé a été en partie favorisée par des sociétés clientes qui ont eu d'avantage recours à l'emprunt intérieur au détriment de l'endettement extérieur. Elle est également due aux initiatives prises par le gouvernement pour créer un environnement propice à l'investissement intérieur et à une meilleure efficacité et une meilleure compétitivité du secteur financier.

Le **déficit budgétaire** s'est légèrement amélioré pour passer à environ 3,6 % du PIB en 2007 contre 6 % du PIB en 2006. Les déficits sont liés à des dépenses accrues engagées par le gouvernement en vue de financer des activités liées aux stratégies de réduction de la pauvreté conçues dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (SNCRP). Cette stratégie vise à accélérer la croissance multi-sectorielle par le développement des secteurs clés de l'économie potentiellement susceptibles de relancer la croissance et contribuer à maîtriser la pauvreté.

Les estimations indiquent que le **PIB réel** a augmenté de 7,1 % en 2007, en comparaison avec 6,7 % en 2006. Il est prévu que l'économie continue à connaître une croissance à un taux dépassant les 7,0 % à court et moyen termes, grâce essentiellement aux efforts constants de l'État visant la mise en œuvre des réformes structurelles, la promotion et de la mise en œuvre de stratégies de croissance tirée par le secteur privé et des investissements accrus dans le développement des infrastructures.

La Tanzanie a maintenu une **inflation** à un chiffre sur une période de cinq ans depuis 2003, bien que la tendance générale ait été à la hausse. L'inflation a chuté de 7,3 % enregistré en 2006 à 7 % en 2007, grâce essentiellement à un approvisionnement accru en vivres. Le niveau relativement élevé de l'inflation au cours des deux dernières années est due à l'inflation importée et surtout à la hausse des cours du pétrole sur le marché international. Toutefois, il est prévu un ralentissement de l'inflation autour de 5 % à partir du milieu de l'année 2008, en raison de diverses mesures que le gouvernement devra prendre pour résoudre la crise énergétique, de l'accroissement de l'approvisionnement en vivres et de l'amélioration probable des conditions climatiques.

Durant l'année 2007, le **déficit du compte courant** s'est détérioré pour ressortir à 12,4 % du PIB contre 9,7 % du PIB en 2006. La détérioration observée est essentiellement attribuée à un accroissement des importations de pétrole, des biens d'équipement et de denrées alimentaires. Les réserves internationales brutes ont augmenté pour atteindre 2,7 milliards de dollars US en 2007, soit 4,5 mois d'importations de biens et services, contre 2,1 milliards de dollars US correspondant à une couverture de 4 mois d'importations en 2006. L'accumulation des réserves traduit l'augmentation des flux de ressources extérieurs sous forme d'appui budgétaire. Le taux de change a continué d'être déterminé par le marché avec des interventions limitées sur le marché des devises étrangères par la Banque centrale pour des raisons de gestion de la liquidité et d'atténuation des fluctuations excessives temporaires du marché.

L'économie zambienne a continué d'avoir de bons résultats, en dépit de mauvaises performances dans les secteurs clés de l'économie tels que les mines et l'agriculture. L'inflation a été maintenue à un chiffre et les performances ont été satisfaisantes en ce qui concerne le taux d'intérêt, le taux de change, les secteurs extérieur et public.

Le **PIB réel** en 2007 s'est accru de 5,7 %, grâce essentiellement à une croissance dans les secteurs du transport, du stockage et des communications de l'ordre de 34,7 %. Toutefois, le taux de croissance de 2007 a été plus faible que les 6,2 % enregistrés en 2006 du fait des baisses de 2,1 % et de 0,6 % enregistrées respectivement dans le secteur minier et dans le sous-secteur agricole, les deux secteurs ayant été affectés par les inondations. Les secteurs du tourisme, de la manufacture et de la construction ont également connu un ralentissement de leur rythme de croissance.

L'inflation a été maintenue à un chiffre au cours de la deuxième année consécutive. Elle s'est située à 8,9 % à fin 2007, contre 8,2 % à fin 2006. En moyenne annuelle, l'inflation est passée de 9,1 % en 2006 à 10,7 % en 2007. La situation favorable de la sécurité alimentaire et la hausse du kwacha par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux a atténué les pressions inflationnistes, bien que les réalisations soient au-delà de l'objectif de 5 %.

Sur une base annuelle, la croissance de la **monnaie** au sens large (M3) est passée de 45,1 % à la fin décembre 2006 à 25,9 % en décembre 2007 en raison des hausses des avoirs extérieurs nets et des avoirs intérieurs nets.

En 2007, le **secteur extérieur** a eu une position généralement confortable, avec un taux de change relativement stable par rapport aux principales devises. Les fondamentaux macro-économiques, en particulier, ceux du secteur extérieur se sont traduits par une offre soutenue en devises étrangères sur le marché. Les réserves internationales brutes ont atteint un niveau élevé de couverture des importations en 2007, soit 3,6 mois contre 2,2 mois au cours de l'année précédente. Aussi, le kwacha a-t-il clôturé l'année avec une position relativement plus forte face aux principales devises.

En 2007, la Zambie a enregistré un **déficit budgétaire** de 1,2 % du PIB (hors dons), bien en dessous des 3,9 % prévus. La faible capacité d'absorption des ministères, provinces et autres agences d'exécution de dépense, due aux longs processus de soumission et aux facteurs structurels liés au cycle d'exécution du budget, a contribué à ce résultat.

Les performances économiques du **Zimbabwe** sont demeurées inquiétantes en raison d'un certain nombre de facteurs, dont la suspension du soutien du FMI et des sources de financement qui a paralysé l'économie, la hausse des cours du pétrole et les pénuries de ce produit, le manque chronique de devises étrangères, les goulots d'étranglement dans l'approvisionnement en matières premières et la sécheresse récurrente. Ces différentes contraintes ont davantage affaibli le cadre économique déjà fragile du pays.

L'économie a chuté davantage, le taux de **recul du PIB** étant passé de 2 % l'année précédente à 6,2 % en 2007. Tous les principaux secteurs ont subi une baisse, à l'exception du secteur agricole qui a enregistré une hausse marginale de 1,4 % en 2007, contre à 11 % en 2006, en relation avec diverses mesures de soutien instituées par l'État. La faiblesse des investissements a également contribué à la mauvaise performance de l'économie. En effet, les investissements bruts ont baissé de 6,7 du PIB en 2006 à 3,5 % en 2007. Selon les estimations, le secteur minier a chuté de 18,5 % en 2007 en raison de la flambée des prix des minerais et des fréquentes pannes d'électricité. Le secteur manufacturier a reculé de 16,3 % sur fond de manque de devises étrangères et de carburant, des pannes d'électricité et de la flambée des coûts de production.

L'inflation, en rythme annuel a continué à s'accélérer, passant de 1281,1 % en décembre 2006 à un taux record de 26.000 % en novembre 2007. Entre août et septembre 2007, un ralentissement a été noté à la faveur des initiatives de stabilisation des prix. La hausse de l'inflation est due essentiellement à de nombreux facteurs, dont les goulots d'étranglement dans l'approvisionnement, la forte hausse de la masse monétaire, les anticipations d'une évolution défavorable de l'inflation, ainsi qu'une gamme de facteurs induits par les coûts et les activités sur les marchés informels et parallèles.

Le taux de croissance annuelle de la **masse monétaire** est passée de 570,7 % en janvier 2006 à 1416,5 % en décembre de la même année, en rapport avec l'expansion du crédit intérieur.

En relation avec la contraction de l'activité économique, les performances du **secteur public** ont été mauvaises, caractérisées par des oscillations du déficit public en terme de pourcentage du PIB. En effet, le déficit public en terme de pourcentage du PIB s'est aggravé, passant 0,4 % en 2003 à 9,2 % en 2004. Il a connu une légère amélioration en 2006 où il baissé à 4,3 %. Toutefois, en 2007, il a plus que doublé pour s'établir à 10 % du PIB.

3.1.5 Sous-région d'Afrique de l'Est

Les économies de la sous-région d'Afrique de l'Est ont évolué sous l'influence de facteurs contradictoires, en l'occurrence la hausse du prix de l'énergie et les flux accrus d'investissements directs étrangers. Dans ce contexte, la hausse des prix s'est accélérée dans la plupart des pays de la sous-régions à l'exception des Iles Maurice où un repli de 0,1 point de pourcentage a été noté. Par ailleurs, la hausse des prix est demeurée modérée aux Comores en relation avec la dépréciation du dollar par rapport à l'euro, qui a permis de limiter la hausse du coût de revient des importations, notamment en provenance du Moyen-Orient, qui représente plus de 31% du total des importations. Dans l'ensemble, elle s'est située entre 4,5 % (Comores) et 9,1 % (Rwanda) en 2007 contre 3,4 % (Comores) et 14,5 % (Kenya) l'année d'avant.

Les déficits des finances publiques se sont également amplifiés. La dégradation la plus notable a été enregistrée par le Rwanda dont le déficit s'est accru de 2,6 points de pourcentage en raison notamment des investissements dans les secteurs sociaux. Toutefois, les déficits du Kenya et de Maurice se sont repliés. En particulier, la performance de Maurice est à lier aux efforts de consolidation des finances publiques. Le secteur extérieur a eu des résultats globalement positifs. En particulier, Les Iles Maurice, le Rwanda et l'Ouganda ont enregistré d'importantes entrées de capitaux qui ont compensé les déficits de compte courant.

A l'exception des Iles Maurice, tous les autres pays membres recourent à des cadres de politique monétaire utilisant le ciblage de l'inflation, avec comme objectif intermédiaire la masse monétaire au sens large, l'objectif opérationnel étant la base monétaire. Tous les pays font usage des instruments indirects de politique monétaire (opérations d'open-market, réserves obligatoires et réescompte). Des divergences sont notables au niveau des Etats membres en ce qui concerne la composition, les pouvoirs, les responsabilités ainsi que la fréquence des réunions des Comités de politique monétaire.

3.2. Situation de la convergence aux niveaux des Etats et des sous-régions

Les Comités sous-régionaux de l'ABCA ont adopté des programmes régionaux d'intégration monétaire pour la réalisation des critères de convergence de référence du PCMA. L'appréciation de la mise en œuvre de ces programmes régionaux a été faite au regard des conditions décrites à l'étape II du PCMA.

Dans cette perspective, il convient de rappeler que les 40 Banques Centrales membres de l'Association sont réparties entre 52 pays africains dont 47 ont fourni des informations sur la mise en œuvre du PCMA. Les 52 pays sont répartis par sous-région comme suit :

a) Les pays dont les informations ne sont pas disponibles, soit cinq pays (Erythrée, Djibouti, Ethiopie, Seychelles et Somalie), tous de la Sous-région d'Afrique de l'Est.

b) Les pays ayant fourni des informations :

- Afrique du Nord : six (6) pays sur (6) ;
- Afrique de l'Ouest : quinze (15) pays sur quinze (15) ;
- Afrique Centrale : huit (8) pays sur huit (8) ;
- Afrique Australe : douze (12) pays sur douze (12) ;
- Afrique de l'Est : six (6) pays sur onze (11).

3.2.1. Performance par rapport aux critères quantitatifs de convergence

3.2.1.1 Critères de premier rang

a) Ratio Déficit budgétaire global (hors dons) / PIB \leq 5%

En **Afrique du Nord**, le critère a été respecté par tous les pays de la sous-région à l'exception de l'Égypte. La Libye et l'Algérie ont enregistré des excédents en rapport avec les entrées de ressources pétrolières.

Tableau 6 : Afrique du Nord - évolution des critères de convergence de 1er rang

	Algérie	Egypte	Libye	Mauritanie	Soudan	Tunisie
1-Solde budgétaire global (hors dons)/PIB \leq 5%;	+4,6	-7,5	+26	-4,1	-2,4	-3
2-Taux d'inflation annuel < 10%	3,5	10,9	6,2	7,3	8,1	3,1
3-Financement budgétaire de la Banque centrale \leq à 10% des recettes fiscales de l'année précédente	0	respect	0	1	13,2	0
4-Réserves extérieures / importations B&S \geq 3 mois	39,7	9,1	33,1	1,9	1,9	4,6

En **Afrique de l'Ouest**, le niveau très élevé des déficits budgétaires, est resté un défi majeur de la stratégie de gestion pour les Etats membres de la CEDEAO, malgré les améliorations mineures. Sept pays, le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Libéria, le Nigéria et le Togo ont réalisé cet objectif en 2007 contre huit pays à fin 2006.

Tableau 7 : CEDEAO – ratio du déficit budgétaire/PIB

(en pourcentage)

PAYS/PERIODE	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
BENIN	3,6	2,8	3,3	3,7	3,6	3,1	2,5	0,1	4,0
BURKINA FASO	11,2	7,7	8,3	8,3	8,5	9,4	10,7	11,8	12,3
CAPE-VERT	14,8	9,8	9,1	7,2	10,2	5,0	3,1	11,8	11,5
COTE D'IVOIRE	1,5	0,4	2,0	3,3	2,8	2,8	1,5	0,6	1,7
LA GAMBIE	3,6	10,0	9,1	7,6	8,6	7,4	2,7	0,5	3,9
GHANA	10,1	13,1	7,6	7,7	8,8	6,3	12,7	14,7	8,9
LA GUINEE	5,2	5,4	6,2	7,9	5,9	1,4	1,8	0,9	3,7
GUINEE-BISSAU	24,9	25,1	17,4	23,0	30,1	19,8	14,2	20,8	17,1
LIBERIA	0,8	1,6	-1,1	-0,5	-0,7	-0,7	2,5	3,4	2,0
MALI	7,7	7,0	7,6	5,3	6,5	7,4	7,8	7,8	8,3
NIGER	8,1	7,9	8,1	7,8	9,5	9,6	6,0	6,7	10,3
NIGÉRIA	2,3	3,2	3,9	2,0	1,2	1,3	0,6	1,2	1,1
SENEGAL	1,6	4,2	2,3	3,5	4,5	7,4	6,6	5,2	6,3
SIERRA LÉONE	17,3	11,4	11,8	10,0	8,7	9,4	8,6	5,9	9,7
TOGO	5,2	0,6	0,8	-1,9	-0,2	4,0	4,2	4,6	5,3
Nombre de pays ayant respecté le critère	6	6	6	6	6	7	8	7	6

Sources: AMAO et Banques Centrales

En **Afrique Centrale**, le critère sur le déficit public a été respecté par l'ensemble des pays membres de la Sous-région à l'exception de São Tomé e Príncipe. Hormis la RDC, la

République Centrafricaine et São Tomé e Príncipe, les autres pays ont enregistré des excédents.

Tableau 8 : Afrique Centrale - ratio du déficit budgétaire/PIB

(en pourcentage)

PAYS	2005	2006	2007	OBSERVATIONS
Cameroun	4,6	5,1	4,8	Respecté
République Centrafricaine	- 8,5	- 4,5	-2,7	Respecté
Congo	16,9	17,5	13,6	Respecté
Gabon	9,2	9,0	11,0	Respecté
Guinée Equatoriale	21,2	25,8	22,4	Respecté
Tchad	- 4,6	-1,8	0,2	Respecté
CEMAC	8,1	9,9	9,6	Respecté
RDC	1,1	1,1	-0,53	Respecté
São Tomé e Príncipe	- 42,2	- 44,9	-8,92	Respecté

La sous-région **d'Afrique Australe** a atteint en moyenne un excédent de 1,4 % en 2007, contre un excédent de 5,9 % enregistré en 2006. La moyenne régionale qui correspond à l'objectif du PCMA, reflète le respect par la plupart des pays de ce critère. Toutefois, le déficit budgétaire du Zimbabwe s'est aggravé, en passant de 4,3 % en 2006 à 10 % en 2007, alors que l'Angola, le Botswana et le Lesotho ont affiché les excédents budgétaires les plus élevés, soit respectivement 13,2 %, 6,2 % et 10,3 %. Les pays qui se sont rapprochés d'un budget équilibré sont l'Afrique du Sud (0,6 %), le Swaziland (-0,5 %) et la Zambie (-0,2 %).

En Afrique de l'Est, il existe une divergence apparente entre les performances des économies tributaires de l'aide (Ouganda, Rwanda et Burundi) et celles des pays relativement autonomes vis-à-vis des appuis publics (Maurice et Kenya). Toutefois, la majorité des pays membres a eu de bonnes performances en tenant compte des subventions.

Le Kenya, Maurice et les Comores ont respecté le critère avec des déficits représentant -2,5%, -4,5% et -2,5% de leur PIB respectivement. En revanche, le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda, n'y sont pas parvenus.

Au Kenya, le déficit budgétaire est passé de 4,6% du PIB en 2005/06 à 2,5% du PIB en 2006/07. L'amélioration en 2006/2007 est essentiellement due à l'augmentation importante des recettes fiscales et à des dépenses publiques moins élevées que prévu.

L'Ouganda a continué l'assainissement budgétaire pour atteindre la stabilité macro-économique. Le déficit budgétaire rapporté au PIB a progressivement diminué, passant de 8,8 pour cent en 1995/96 à 7,0 pour cent en 2006/07.

Concernant Maurice, les réformes budgétaires entreprises en Juin 2006 ont contribué à réduire le déficit budgétaire. Le ratio du déficit budgétaire global rapporté au PIB a diminué à 4,5% en 2007, contre 5,5% en 2006.

Quant au Rwanda, malgré de bonnes performances concernant le recouvrement des recettes fiscales intérieures qui sont passées de 11,8 à 13,0% du PIB entre 2006 et 2007, le déficit budgétaire hors dons rapporté au PIB s'est aggravé de 10,5 à 13,1% durant la même période.

Au Burundi, le déficit budgétaire s'est alourdi, passant de 14,5% en 2006 à 18,9% en 2007 résultant de dépenses budgétaires supérieures aux recettes.

b) Taux d'inflation à un chiffre

En **Afrique du Nord**, le critère a été respecté par tous les pays, à l'exception de l'Égypte dont le taux d'inflation est légèrement supérieur à l'objectif.

En **Afrique de l'Ouest**, la bonne performance de la production agricole dans la plupart des États a contribué à atténuer les effets des tensions inflationnistes résultant de la hausse des prix du pétrole et ses dérivés en 2007. Onze (11) pays (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, la Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal et Togo) ont atteint cet objectif au cours de la période considérée.

Tableau 9 : CEDEAO - taux d'inflation en fin de période

(en pourcentage)

PAYS/PERIODE	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
BENIN	4,2	4,0	2,4	0,7	2,7	3,8	5,2	2,3	2,0
BURKINA FASO	-3,0	4,9	2,3	3,9	0,7	4,5	1,5	0,0	0,0
CAPE-VERDE	-1,1	4,2	3,0	-2,3	-0,3	1,7	1,7	3,4	6,0
COTE D'IVOIRE	2,5	4,3	3,1	-0,1	4,4	2,6	2,0	1,5	1,2
LA GAMBIE	0,2	8,1	13,0	17,6	8,0	1,8	1,4	1,7	2,6
GHANA	40,5	21,3	15,2	23,6	11,8	14,8	10,5	12,8	19,8
GUINEE	7,2	1,1	6,1	14,8	26,7	29,7	39,1	12,8	15,0
GUINEE-BISSAU	8,4	3,5	3,3	0,7	2,2	1,0	1,0	9,3	2,7
LIBERIA	3,2	19,4	11,1	5,0	16,1	7,0	8,9	11,7	10,5
MALI	-0,7	5,2	5,0	-0,1	1,5	3,4	3,6	2,2	2,6
NIGER	2,9	4,0	2,6	-1,5	3,6	4,2	0,3	4,7	2,6
NIGÉRIA	14,5	16,5	12,2	23,8	10,0	11,6	8,5	6,6	7,0
SENEGAL	0,7	3,0	2,3	-1,5	1,7	1,4	4,0	6,1	2,9
SIERRA LÉONE	-2,8	3,4	-3,1	11,3	14,6	13,1	8,3	13,8	11,8
TOGO	1,9	3,9	3,1	-1,7	3,9	5,5	1,5	3,4	3,3
Nombre de pays ayant respecté le critère	13	12	11	10	10	11	13	11	11

Sources: AMAO et <Banques Centrales

En **Afrique Centrale**, la majorité des pays de la sous-région a respecté ce critère, à l'exception de São Tomé et Príncipe. Le non-respect de ce critère par São Tomé et Príncipe est imputable principalement à l'incidence de l'inflation importée à la suite de la flambée des cours des produits pétroliers, à l'augmentation des dépenses courantes ainsi qu'à la rupture des stocks des produits de consommation courante importés.

Tableau 10 : Afrique Centrale - taux d'inflation à un chiffre

(en pourcentage)

PAYS	2005	2006	2007	OBSERVATION
Cameroun	1,9	5,1	2,0	Respecté
République Centrafricaine	2,9	6,6	2,0	Respecté
Congo	3,0	4,9	4,0	Respecté
Gabon	0,0	4,0	4,8	Respecté
Guinée Equatoriale	5,6	5,0	5,5	Respecté
Tchad	7,8	8,1	-9,0	Respecté
CEMAC	3,1	5,3	2,2	Respecté
RDC	21,3	18,2	9,9	Respecté
São Tomé et Príncipe	17,2	24,6	27,6	Non-respecté

Au niveau de l'Afrique Australe, l'inflation moyenne régionale s'est améliorée pour ressortir à 8,4 % contre 9 % en 2006, se situant ainsi à l'intérieur de l'objectif de l'étape II du PCMA qui requiert une inflation de moins de 10 %. Toutefois, ce taux moyen a été calculé en excluant le Zimbabwe dont l'inflation en hausse continue porte la moyenne régionale à environ 5525,4 %, contre 115,1 % en 2006. Dans l'ensemble, 8 des 12 pays (66,7 %) ont atteint l'objectif fixé en matière d'inflation. Les pays qui n'ont pas respecté ce critère sont l'Angola (11,8 %), Madagascar (10,3 %), la Zambie (10,7 %) et le Zimbabwe (66 212,3 %).

Tableau 11 : Afrique Australe - inflation et taux de croissance du PIB réel

(en pourcentage)

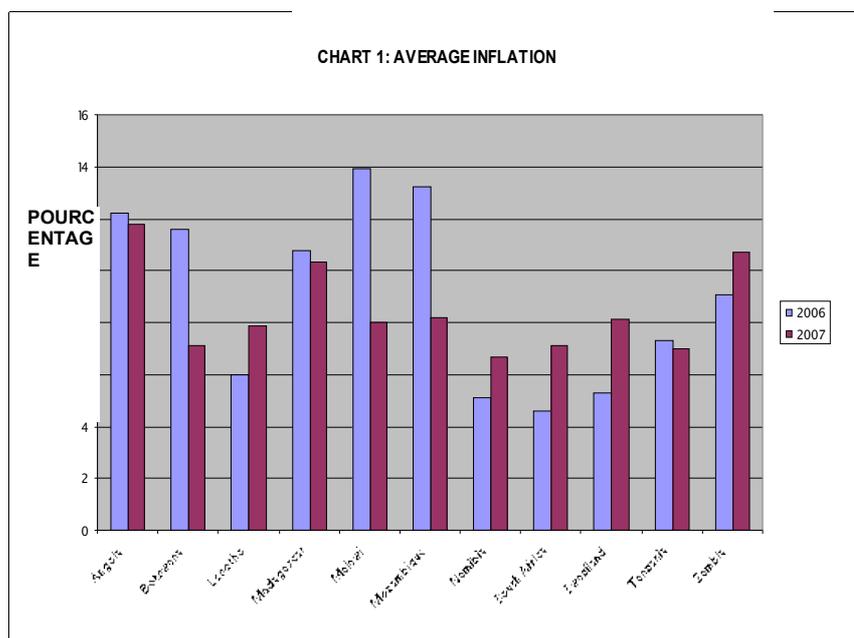
Pays	Inflation (moyenne de la période)		Croissance du PIB réel	
	2006	2008	2006	2007
Angola	12,2	11,8	18,6	20,9
Botswana	11,6	7,1	0,6	6,1
Lesotho	6,0	7,9	7,2	5,1
Madagascar	10,8	10,3	5,0	6,2
Malawi	13,9	8,0	8,2	7,9
Mozambique	13,3	8,2	8,5	7,3
Namibie	5,1	6,7	4,1	3,8
Afrique du Sud	4,7	7,1	5,4	5,1
Swaziland	5,3	8,1	2,8	2,8
Tanzanie	7,3	7,0	6,7	7,1
Zambie	9,1	10,7	6,2	5,7
Zimbabwe	1281,8	66212,3	-2,5	-6,2
Moyenne régionale¹	9,0	8,4	6,7	7,1
Moyenne régionale²	115,1	5525,4	5,9	6,0

¹ Hormis le Zimbabwe

² Y compris le Zimbabwe

Source : Banques centrales sous-régionales.

Graphique 6 : Afrique Australe - inflation moyenne



En Afrique de l'Est, les pays ont connu des tensions inflationnistes dues aux bouleversements de l'offre résultant de la hausse mondiale des coûts de l'énergie et des produits alimentaires.

L'inflation globale au Burundi, Comores, Maurice, Kenya, Rwanda et en Ouganda était respectivement de 8,3%, 4,5%, 8,8%, 14,5%, 9,1% et 7,4% en 2007, contre à 2,7%, 3,4%, 8,9%, 3,9%, 9,8% et 6,6% en 2006.

L'inflation sous-jacente pour Maurice, le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda a été respectivement de 5,7%, 5,2%, 9,7% et 6,9% en 2007, contre 7,2%, 3,9 %, 6,1% et 4,4% en 2006. Les Comores ne calculent pas l'inflation de base.

c) Crédit de la Banque Centrale à l'Etat ≤10%

En Afrique du Nord, à l'exception du Soudan dont le déficit public a été financé par la Banque centrale à hauteur de 13,2% des recettes fiscales, les autres pays respectent ce critère.

Concernant **l'Afrique de l'Ouest**, les performances en termes de financement du déficit budgétaire par la Banque centrale sont restées satisfaisantes au cours de la période, tous les pays, à l'exception du Ghana, ayant réalisé l'objectif.

Tableau 12 : CEDEAO – déficits budgétaires financés par les Banques Centrales

(en pourcentage des recettes fiscales)

PAYS/PÉRIODE	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
BENIN	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BURKINA FASO	10,5	0,0	0,0	6,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CAPE-VERDE	14,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
COTE D'IVOIRE	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
LA GAMBIE	0,0	80,7	22,0	63,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
GHANA	57,9	0,0	12,1	0,0	1,6	0,0	0,0	15,6	5,0
GUINEE	17,6	0,0	23,9	16,1	23,1	-8,8	54,0	0,0	0,0

GUINEE-BISSAU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
LIBÉRIA	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
MALI	0,0	8,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
NIGER	0,0	4,9	4,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
NIGÉRIA	0,0	29,3	0,0	12,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SENEGAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SIERRA LÉONE	32,7	31,7	0,0	25,1	0,0	0,0	13,3	8,4	2,4
TOGO	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total No, Of countries that met Criterion	11	12	12	11	14	15	13	14	15

Sources: AMAO et Banques Centrales

Deux pays **d'Afrique Centrale** ont respecté le critère de financement du déficit public par la Banque centrale. Il convient de noter que le plafond statutaire de financement du déficit par la Banque Centrale a été relevé de 5% à 10% à São Tomé e Príncipe.

Tableau 13 : Afrique Centrale - financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale

(en pourcentage des recettes fiscales)

PAYS	2005	2006	2007	OBSERVATION
Cameroun	14,6	11,3	25,3	Non respecté
République Centrafricaine	110,0	105,3	100,0	Non respecté
Congo	23,7	10,4	41,1	Non respecté
Gabon	12,4	4,4	42,0	Non respecté
Guinée Equatoriale	0,0	0,0	0,0	Respecté
Tchad	39,2	13,9	30,9	Non respecté
CEMAC	20,2	15,2	31,7	Non respecté
RDC	- 13,6	-5,2	-51,1	Non respecté
São Tomé e Príncipe	5,0	5,0	10,0	Respecté

En Afrique Australe, les banques centrales ne financent plus les déficits budgétaires.

En Afrique de l'Est, à l'exception notable du Burundi, les autres pays membres se sont conformés à la règle relative à la réduction du financement des déficits publics.

- Dans le cas du Burundi, le découvert du gouvernement a dépassé les 10% prévus en raison de la guerre civile prolongée. Un programme a toutefois été mis en place pour ramener progressivement à zéro le financement de la banque centrale;
- Aux Comores, en l'absence de marché financier, la banque centrale peut, conformément à statuts, financer le déficit budgétaire annuel à hauteur de 20 % de la moyenne des recettes fiscales collectées au cours des 3 années précédentes ;
- Le financement du déficit du gouvernement kenyan par la Banque centrale a représenté 0,01% des recettes brutes ordinaires contre 1,8% l'année précédente ;
- En Ouganda, il n'y a plus de monétisation du déficit budgétaire par la banque centrale ;
- Au Rwanda, la banque centrale a enregistré quelques cas isolés de découvert au Trésor. Il n'y a pratiquement plus de financement important et systématique du déficit de l'état par

découvert de la banque centrale bien que la loi autorise le financement du déficit à hauteur de 11% maximum des recettes fiscales de l'année précédente ;

- En 2007, à Maurice, la Banque centrale n'a pas financé de déficit budgétaire. L'État avait en fait un solde positif important à la Banque de Maurice.

d) Ratio réserves extérieures / importations \geq 3 mois

En **Afrique du Nord**, le critère est respecté par la plupart des pays de la sous-région, à l'exception du Soudan et de la Mauritanie qui enregistre 1,9 mois.

En **Afrique de l'Ouest**, les performances en ce qui concerne l'accumulation de réserves extérieures brutes au sein de la CEDEAO se sont améliorées, le nombre de pays respectant le critère étant passé de 11 à 13.

Tableau 14 : CEDEAO – réserves extérieures brutes en mois d'importations

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
BENIN	5,8	6,7	7,6	6,0	7,7	9,6	10,5	5,0	8,9
BURKINA FASO	5,8	6,7	7,6	6,0	7,7	5,4	5,8	5,0	5,6
CABO VERDE	1,0	1,4	2,0	1,9	2,6	2,7	2,7	4,0	4,0
COTE D'IVOIRE	5,8	6,7	7,6	6,0	7,7	3,3	3,9	5,0	3,6
LA GAMBIA	5,8	8,2	5,2	4,6	5,0	5,2	4,9	5,0	5,0
GHANA	0,8	1,4	2,6	4,9	4,5	4,0	3,8	5,6	5,6
GUINEE	2,2	2,8	2,1	2,8	1,4	1,1	0,8	1,1	1,1
GUINEE BISSAU	5,8	6,7	7,6	6,0	7,7	9,6	7,9	5,0	7,8
LIBÉRIA	3,6	2,6	0,2	0,5	0,7	1,0	1,9	0,1	0,1
MALI	5,8	6,7	7,6	6,0	7,7	8,7	7,5	5,0	8,0
NIGER	5,8	6,7	7,6	6,0	7,7	4,1	5,4	5,0	4,7
NIGÉRIA	13,6	11,3	7,3	5,6	13,6	19,7	21,9	17,5	17,5
SENEGAL	5,8	6,7	7,6	6,0	7,7	5,2	4,7	5,0	4,4
SIERRA LÉONE	2,8	3,3	0,6	2,0	3,9	4,0	4,5	3,8	3,8
TOGO	5,8	6,7	7,6	6,0	7,7	2,1	2,3	5,0	2,9
Nombre de pays ayant respecté le critère	11	11	10	11	12	11	11	13	12

Sources: AMAO et Banques Centrales

En **Afrique Centrale**, la plupart des pays de la Sous-région ont satisfait à ce critère à l'exception de la RDC, en raison notamment de la forte hausse des importations due à l'augmentation des investissements dans le secteur minier.

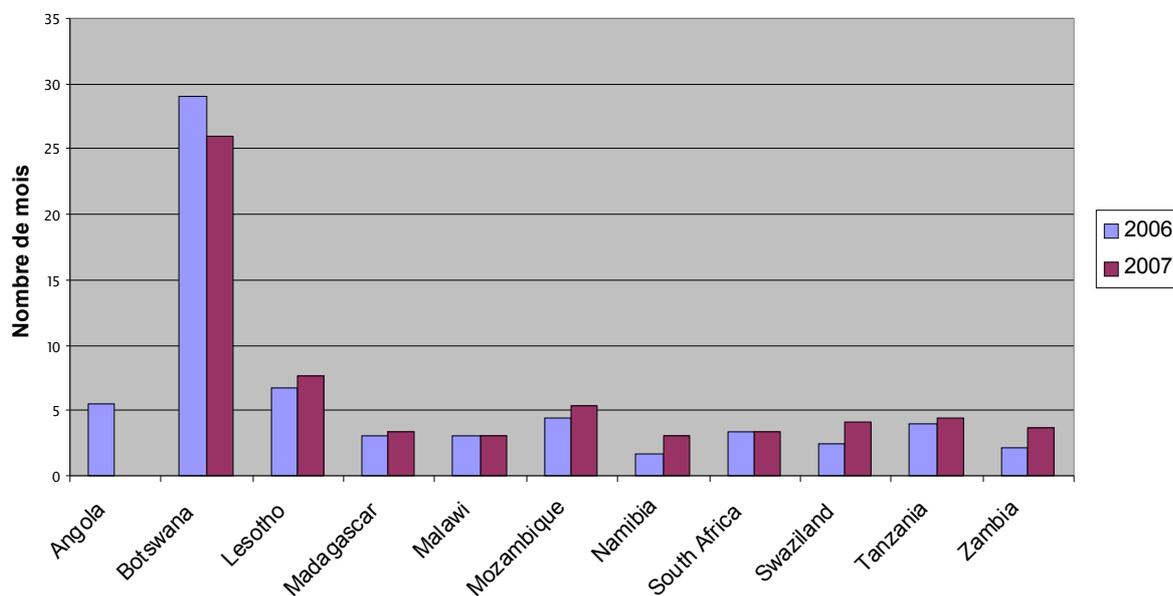
Tableau 15 : Afrique Centrale - réserves extérieures brutes en mois d'importations

PAYS	2005	2006	2007	OBSERVATION
Cameroun	3,5	5,2	5,9	Respecté
République Centrafricaine	8,2	5,8	5,6	Respecté
Congo	6,1	8,9	11,9	Respecté
Gabon	5,1	6,8	7,9	Respecté
Guinée Equatoriale	10,6	14,7	12,5	Respecté
Tchad	2,4	4,0	8,1	Respecté
CEMAC	4,0	8,2	8,5	Respecté

RDC	0,6	0,64	0,76	Non respecté
São Tomé e Príncipe	10,4	7,7	6,6	Respecté

L'Afrique Australe a enregistré une augmentation générale des réserves internationales dont le niveau moyen, en terme de couverture des importations est passé de 5,8 mois en 2006 à 5,9 mois en 2007. Toutefois, à l'instar des autres normes, cette moyenne masque des disparités dans les performances des pays. Le Botswana qui vient en tête affiche 26 mois de couverture des importations, suivi du Lesotho avec 6,7 mois. Tous les pays ont eu des résultats supérieurs à l'objectif d'au moins 3 mois de couverture des importations à l'exception du Zimbabwe.

Graphique 7 : Afrique Australe - réserves extérieures brutes en mois d'importations



En Afrique de l'Est, tous les pays ont enregistré des ratios des réserves extérieures/couverture d'au moins 3 mois d'importations de biens et services non facteurs, comme l'exige la deuxième étape du PCMA.

3.2.1.2 Critères de Second rang

a) Elimination des arriérés et non accumulation de nouveaux arriérés

En Afrique du Nord, le critère est respecté par tous les pays, à l'exception de la Mauritanie qui enregistre des arriérés intérieurs.

En **Afrique de l'Ouest**, seuls les pays de l'UEMOA ont fourni des données relatives à ce critère. Ces informations comprennent des scénarios sur les dernières années. Aucune accumulation d'arriérés intérieurs n'a été enregistrée dans ces pays au cours de la période considérée.

Tableau 16 : Arriérés intérieurs des pays de l'UEMOA

(en milliard de Francs CFA)

PAYS/PERIODE	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
BENIN	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BURKINA FASO	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
COTE D'IVOIRE	0,5	22,1	136,6	131,3	63,7	23,7	0,0	0,0
GUINEE-BISSAU	3,4	5,3	17,7	3,9	4,2	0,0	0,0	0,0
MALI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
NIGER	0,0	2,6	0,0	3,2	2,2	0,0	0,0	0,0
SENEGAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOGO	17,6	15,2	19,8	25,9	22,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	21,5	45,2	174,1	164,3	92,1	23,7	0,0	0,0
Nombre de pays ayant respecté le critère	5	4	5	4	4	7	8	8

Source : BCEAO/UEMOA

En **Afrique Centrale** également, les pays membres n'ont pas connu d'accumulation d'arriérés.

Tableau 17 : Afrique Centrale - arriérés intérieurs et extérieurs

(en milliards de FCFA)

PAYS	2005	2006	2007	OBSERVATION
Cameroun	0,0	0,0	0,0	Respecté
République Centrafricaine	16,9	18,6	0,0	Respecté
Congo	3,6	18,4	0,0	Respecté
Gabon	0,0	0,0	0,0	Respecté
Guinée Equatoriale	0,0	0,0	0,0	Respecté
Tchad	0,0	3,3	0,0	Respecté
CEMAC	20,5	40,3	0,0	Respecté
RDC	0,0	70	-25	Respecté
São Tomé et Príncipe	0,0	0,0	0,0	Respecté

En **Afrique de l'Est**, le Kenya, le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda ont continué à réduire substantiellement les arriérés intérieurs. La politique du gouvernement dans les quatre pays est de ne pas accumuler de nouveaux arriérés, mais de réduire progressivement les encours.

b) Ratio Recettes fiscales / PIB \geq 20%

En **Afrique du Nord**, la Mauritanie, le Soudan et la Tunisie ont respecté ce critère.

En **Afrique de l'Ouest**, les performances en termes de recettes fiscales sont restées faibles pendant la période considérée. Seuls trois pays (Cap-Vert, Ghana et Sénégal) ont rempli ce critère. Cette situation traduit la persistance de faiblesses au niveau des administrations fiscales.

Tableau 18 : CEDEAO – recettes fiscales/PIB Ratio

(en pourcentage)

PAYS/PERIODE	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
BENIN	13,9	13,5	14,4	15,2	14,6	14,5	15,3	16,9	17,0
BURKINA FASO	11,8	11,0	11,5	10,9	11,8	11,4	11,5	11,9	12,3

CAPE-VERT	16,9	18,4	20,1	19,5	20,2	21,3	21,3	22,8	23,9
COTE D'IVOIRE	14,3	14,8	15,5	14,9	15,2	14,4	14,9	15,4	15,9
LA GAMBIE	23,3	13,9	14,1	13,8	18,1	17,2	18,8	19,3	18,3
GHANA	16,3	18,1	18,0	20,8	23,8	23,8	22,3	23,7	22,9
GUINEE	10,2	10,8	11,1	9,8	9,8	12,1	12,7	13,5	14,0
GUINEE-BISSAU	11,4	10,1	8,5	8,6	7,7	11,2	10,9	10,6	11,2
LIBÉRIA	13,7	11,2	8,5	8,0	11,9	10,5	15,6	12,6	12,5
MALI	12,3	12,8	13,8	14,2	14,9	15,9	15,5	14,7	16,1
NIGER	9,1	9,5	10,7	9,0	11,0	10,3	11,0	11,8	12,0
NIGÉRIA	16,9	14,7	10,0	11,4	14,8	19,8	14,9	15,1	17,6
SENEGAL	17,3	17,1	16,9	17,1	17,6	18,8	19,1	20,0	20,1
SIERRA LÉONE	10,8	8,6	8,4	8,3	8,3	8,0	8,6	9,1	10,0
TOGO	11,3	12,7	11,3	15,3	15,7	14,6	15,7	15,6	16,1

Sources: AMAO et Banques Centrales

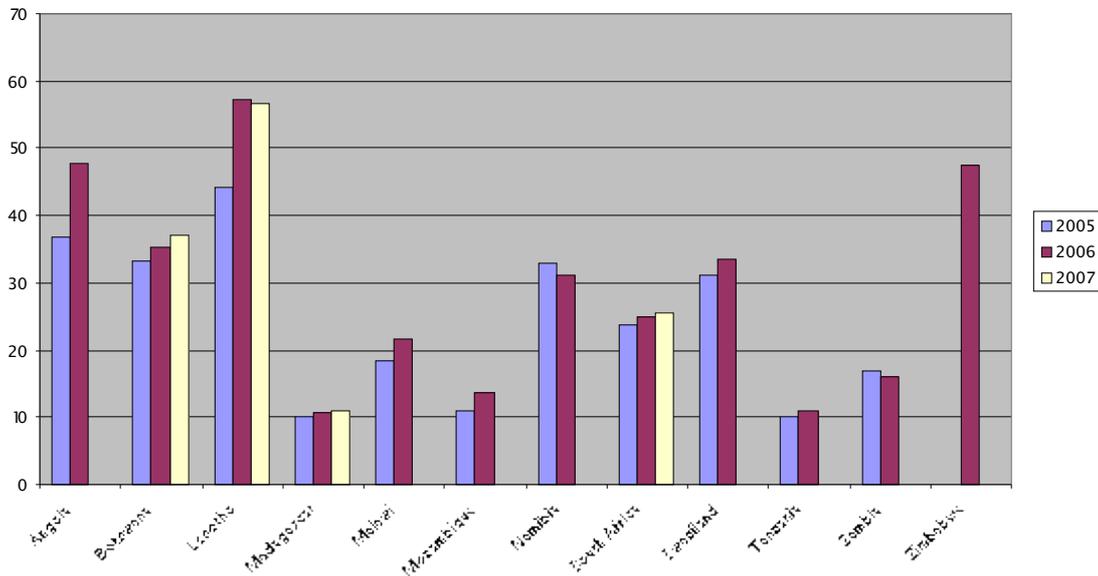
En Afrique Centrale, ce critère est respecté par quatre pays sur huit, à savoir le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad.

Tableau 19 : Afrique Centrale - ratio Recettes fiscales/PIB

(en pourcentage)

PAYS	2005	2006	2007	OBSERVATION
Cameroun	16,9	18,6	17,6	Non respecté
République Centrafricaine	6,9	7,8	7,9	Non respecté
Congo	40,1	46,0	47,3	Respecté
Gabon	30,2	30,3	29,8	Respecté
Guinée Equatoriale	36,4	45,9	45,0	Respecté
Tchad	9,1	16,7	22,3	Respecté
CEMAC	24,2	28,7	28,6	Respecté
RDC	9,4	13,2	15	Non respecté
São Tomé e Príncipe	25,5	27,6	16,39	Non-respecté

En Afrique Australe, le ratio recettes fiscales /PIB pour l'ensemble de la sous-région était de 29,2 % en 2006 et de 24,4 % en 2005 (hormis le Zimbabwe), niveaux conformes au seuil retenu dans le PCMA. En 2005, cinq pays n'ont pas pu atteindre cet objectif et en 2006, seuls 4 pays ne sont pas parvenus à le réaliser. Il s'agit de Madagascar (10,7 %), le Mozambique (13,7 %), la Tanzanie (11 %) et la Zambie (16,11 %). Les données concernant l'année 2007 sont incomplètes.

Graphique 8 : Afrique Australe - recettes fiscales en pourcentage du PIB

En Afrique de l'Est, à l'exception du Kenya, qui a atteint 22,5% en 2007 contre 20,6% en 2006, tous les autres pays n'ont pas rempli le critère sur les recettes fiscales au cours de l'année 2007. Le Burundi, les Comores, Maurice, le Rwanda et l'Ouganda ont respectivement réalisé des ratios de 19,9%, 13,6%, 17,4%, 13,0% et 13,7% en 2007, contre 16,6%, 13,5%, 18,1%, 11,8% et de 13,1% en 2006.

c) Ratio masse salariale / recettes fiscales totales \leq 35%

En Afrique du Nord, seuls l'Algérie et le Soudan ont satisfait à ce critère.

En Afrique de l'Ouest, huit (08) pays (Bénin, la Gambie, Guinée, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal et Togo) se sont conformés au plafond de la masse salariale.

Tableau 20 : CEDEAO- masse salariale/recettes fiscales

(en pourcentage)

PAYS/PÉRIODE	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
BENIN	31,1	32,0	31,9	34,4	38,0	39,1	35,6	30,5	33,1
BURKINA FASO	43,7	46,1	42,8	41,7	38,8	42,0	41,2	46,5	43,5
CAPE-VERDE	57,3	50,7	48,3	60,6	59,0	57,5	57,5	47,8	42,7
COTE D'IVOIRE	42,1	41,4	41,5	45,3	44,0	45,0	43,2	35,7	35,2
LA GAMBIE	30,6	40,1	38,0	33,3	23,1	24,3	24,9	22,4	23,5
GHANA	52,1	50,3	55,5	48,3	43,3	41,2	52,4	46,8	50,1
GUINEE	38,2	35,3	34,2	36,7	31,5	23,2	20,8	25,9	29,2
GUINEE-BISSAU	59,8	74,3	88,5	114,3	137,3	116,2	107,9	104,8	100,5
LIBÉRIA	24,8	29,0	28,0	32,0	43,5	52,0	29,2	35,7	35,2
MALI	32,4	31,5	30,5	30,4	30,9	30,9	32,5	32,9	33,2
NIGER	50,4	39,3	36,7	37,5	35,3	34,7	33,9	31,0	30,8
NIGÉRIA	36,2	28,0	47,2	26,9	21,9	17,9	19,6	31,6	22,1
SENEGAL	32,7	30,7	31,7	30,1	29,5	30,0	31,0	31,6	30,7
SIERRA LÉONE	32,7	56,3	62,0	57,6	56,0	65,5	65,3	60,9	60,9
TOGO	53,9	44,4	44,7	34,8	32,1	30,4	33,1	34,5	34,9
Nombre de pays ayant respecté le critère	6	5	5	7	6	7	8	8	8

Sources: AMAO et Banques Centrales

En Afrique Centrale, trois pays (République Centrafricaine, RDC et São Tomé e Príncipe) n'ont pas satisfait à ce critère, en raison notamment de la hausse des salaires et de la faiblesse du niveau des recettes fiscales.

Tableau 21 : Afrique Centrale - masse salariale/recettes fiscales

(en pourcentage)

PAYS	2005	2006	2007	OBSERVATION
Cameroun	27,9	23,9	25,3	Respecté
République Centrafricaine	75,6	58,3	50,4	Non respecté
Congo	10,3	7,6	7,7	Respecté
Gabon	16,3	16,3	18,5	Respecté
Guinée Equatoriale	2,7	2,0	2,4	Respecté
Tchad	25,9	15,9	12,9	Respecté
CEMAC	15,8	12,6	13,2	Respecté
RDC	31,2	39,2	39,5	Non respecté
São Tomé e Príncipe	57,3	49,9	54,49	Non respecté

En Afrique de l'Est, à l'exception des Comores et de l'Ouganda, les autres pays ont respecté la norme sur la masse salariale au cours de l'année 2007. Le ratio des Comores est resté exceptionnellement élevé (68,3% en 2007 contre 61,5% en 2006) en raison de la nouvelle configuration institutionnelle, qui a augmenté le nombre des administrations publiques. Les Comores ne pourraient certainement pas respecter le critère de 35% retenu pour la phase II du PCMA.

d) Investissements publics / total recettes fiscales ≥ 20%

En Afrique du Nord, l'Algérie, la Mauritanie et la Tunisie ont affiché des taux d'investissements publics conformes à la norme.

Sept (07) pays d'**Afrique de l'Ouest** (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Nigéria et Sénégal) ont respecté le critère.

Tableau 22 : CEDEAO – investissements publics/recettes fiscales

(en pourcentage)

PAYS/PERIODE	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
BENIN	12,4	18,9	19,3	22,9	19,7	16,2	12,8	20,5	23,7
BURKINA FASO	23,4	27,5	36,0	32,7	42,7	43,4	42,7	35,6	39,8
CAPE-VERT	Na	8,7	4,8	5,2	5,4	10,2	10,2	7,4	8,1
COTE D'IVOIRE	9,5	7,2	11,6	10,5	12,3	10,7	15,5	12,7	14,1
LA GAMBIE	6,1	7,1	5,5	3,2	4,0	6,3	2,9	3,9	4,2
GHANA	25,6	16,4	13,2	17,2	17,3	16,0	26,5	27,3	34,6
GUINEE	7,7	5,5	10,3	12,1	19,0	11,3	12,0	11,9	12,1
GUINEE-BISSAU	19,8	16,7	5,7	4,2	16,9	9,3	2,2	12,2	3,3
LIBÉRIA	39,6	46,1	113,2	58,9	15,7	15,7	8,3	18,9	14,1
MALI	23,2	19,4	20,5	22,4	22,7	22,0	23,4	34,5	28,2
NIGER	7,9	27,8	24,5	26,6	30,4	40,4	25,3	31,6	28,0
NIGÉRIA	31,1	71,1	83,1	55,9	30,6	41,8	40,8	38,2	37,6
SENEGAL	19,8	23,2	23,5	28,1	30,0	33,7	36,6	37,7	48,1
SIERRA LÉONE	4,4	7,3	8,9	11,1	8,2	7,9	10,6	9,1	8,9
TOGO	8,4	6,5	7,4	7,6	7,4	8,4	3,6	10,6	11,5
Nombre de pays ayant Respecté le critère	5	5	6	7	5	5	6	7	7

Sources: AMAO et Banques Centrales

En Afrique Centrale, seule la Guinée Equatoriale a respecté ce critère grâce au surplus important de ses recettes pétrolières qui lui permet de dégager une marge élevée dans la couverture des dépenses budgétaires. Pour les autres pays, il a été relevé la faiblesse des recettes fiscales qui limite les moyens d'action des gouvernements dans le financement des investissements.

Tableau 23 : Afrique Centrale - investissements publics/recettes fiscales

(en pourcentage)

PAYS	2005	2006	2007	OBSERVATION
Cameroun	8,4	10,7	18,8	Non respecté
République Centrafricaine	16,2	14,0	15,2	Non respecté
Congo	12,1	19,8	18,7	Non respecté
Gabon	10,8	12,3	12,3	Non respecté
Guinée Equatoriale	32,5	37,2	47,1	Respecté
Tchad	24,4	20,3	18,3	Non-respecté
CEMAC	16,3	20,9	24,6	Respecté
RDC	6,3	7,2	5,3	Non respecté
São Tomé e Príncipe	11,5	10,8	6,99	Non respecté

En Afrique de l'Est, le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda ont atteint l'objectif contrairement au Burundi, aux Comores et à Maurice.

e) Maintien de la stabilité du taux de change réel par chaque pays ($\pm 10\%$)

En Afrique du Nord, les monnaies des pays de la sous-région sont restées stables en 2007.

En Afrique de l'Ouest, deux principaux régimes de taux de change coexistent au sein de la CEDEAO : le taux de change fixe pour le Cap-Vert et les huit pays de l'UEMOA et le taux de change flexible pour le Libéria et les pays de la ZMAO. La coexistence des deux régimes de taux de change rend toute évaluation basée sur les fluctuations des taux de change nominaux, peu significative, et les analyses fondées sur les taux de change réels plus appropriées. Le taux de change réel de la plupart des pays est resté stable en 2007. Avec une marge de fluctuation de $\pm 10,0\%$, tous les pays à l'exception du Nigéria, ont satisfait le critère.

Tableau 24 : CEDEAO – taux de change réel

(variation en pourcentage)

PAYS/PERIODE	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
BENIN	3,2	4,8	5,2	1,1	3,6	0,2	-1,9	0,7
BURKINA FASO	3,3	2,0	3,8	-1,0	2,0	0,3	-1,6	0,3
CAPE-VERT	0,2	2,6	3,7	-2,9	0,9	1,7	0,8	-0,8
COTE D'IVOIRE	3,5	4,0	7,6	1,4	4,1	1,8	-2,1	0,8
LA GAMBIE	-12,2	-17,5	28,5	-0,6	-15,3	-1,1	-1,1	0,3
GHANA	0,8	-0,7	0,5	-1,2	-0,2	5,8	-8,4	1,4
GUINEE	-3,2	-2,3	-4,3	-5,7	-3,9	-9,9	4,8	6,5
GUINEE-BISSAU	1,7	2,6	-2,3	-0,4	0,4	1,3	-0,4	0,1
LIBÉRIA	-3,4	-4,4	-4,3	-5,5	-5,4	-4,6	2,5	2,7
MALI	3,6	4,8	1,2	-4,2	1,3	-2,0	0,8	-0,3
NIGER	2,3	2,0	-0,6	-2,7	0,2	-2,0	-0,6	0,5
NIGÉRIA	11,1	-0,5	-6,1	2,3	1,5	7,4	-12,2	2,7
SENEGAL	1,8	2,8	2,8	0,6	2,0	-0,6	1,1	-0,2
SIERRA LÉONE	10,8	-12,4	-15,9	-9,5	-7,3	3,7	-0,9	0,5
TOGO	3,3	3,7	2,8	0,8	2,6	-1,3	-0,5	0,5

Nombre de pays ayant respecté le critère	12	13	13	15	14	15	14	15
--	----	----	----	----	----	----	----	----

Sources: AMAO et Banques Centrales

En Afrique Centrale, tous les pays ont respecté ce critère.

Tableau 25 : Afrique Centrale - taux de change réel

(variation en pourcentage)

PAYS	2005	2006	2007	OBSERVATION
Cameroun	- 2,7	0,5	0,5	Respecté
République Centrafricaine	0,6	4,7	4,7	Respecté
Congo	0,1	1,6	1,6	Respecté
Gabon	- 2,9	1,2	1,2	Respecté
Guinée Equatoriale	2,1	2,0	2,0	Respecté
Tchad	2,6	5,9	5,9	Respecté
CEMAC	- 0,3	4,0	4,0²	Respecté
RDC	- 1,8	3	2,9	Respecté
São Tomé et Principe	7,5	2,1	4,41	Respecté

A l'exception du Burundi dont la monnaie s'est dépréciée, les taux de change nominaux se sont appréciés en **Afrique de l'Est**, en raison d'entrées accrues de remises de fonds, d'aides publiques, d'investissements directs et de portefeuille, qui ont rendu encore plus complexe la mise en œuvre de la politique monétaire. La libéralisation du compte de capitaux a en effet induit des défis de gestion de la politique monétaire, le coût de la stérilisation des entrées de capitaux s'étant accru dans la plupart des pays, en particulier à Maurice, au Rwanda et en Ouganda. Toutefois, l'appréciation des monnaies nationales a contribué à atténuer l'inflation importée des pays partenaires. Il est à noter que la fermeté des monnaies nationales provient également des différentiels de croissance et d'intérêts favorables aux pays de la sous-région.

f) Maintien de taux d'intérêt réels positifs.

En Afrique du Nord, les taux d'intérêt sont restés positifs dans tous les pays membres grâce notamment à la maîtrise de l'inflation.

En Afrique de l'Ouest, les taux d'intérêt réels ont été constamment négatifs au cours des dernières années dans certains pays, en dépit des efforts de maîtrise de l'inflation. Neuf (09) pays (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, La Gambie, Guinée, Mali, Sierra Léone et Togo) ont enregistré en 2007 des taux d'intérêt positifs contre 8 en 2006.

Tableau 26 : CEDEAO - taux d'intérêt réels

(en pourcentage)

PAYS/PERIODE	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
BENIN	-0,7	-0,5	1,1	2,8	0,8	-0,3	-1,7	3,2	1,0
BURKINA FASO	6,5	-1,4	-0,4	-0,4	0,3	2,8	2,0	1,2	1,5
CAPE-VERT	4,3	3,7	4,9	8,5	6,0	3,6	3,6	5,1	4,5
COTE D'IVOIRE	1,0	-0,8	0,4	3,6	-0,9	0,9	1,5	2,0	2,3
LA GAMBIE	8,8	0,9	-4,0	-5,1	5,5	5,7	3,6	3,3	2,4
GHANA	1,5	-6,8	-2,2	-13,9	-2,3	-8,4	-6,2	-8,3	-15,3
GUINEE	0,7	2,8	1,3	-8,3	-19,1	-15,0	-20,0	1,8	-0,3
GUINEE-BISSAU	-5,1	0,2	2,6	2,8	1,3	2,5	0,3	-5,8	0,8
LIBERIA	2,6	-13,7	-5,4	-0,6	-11,4	-2,6	-6,2	-9,1	-8,2
MALI	4,2	-1,7	-0,6	3,6	-0,9	0,9	-0,1	1,3	0,9
NIGER	0,6	-0,5	0,9	5,0	-0,1	-0,7	3,2	-1,2	0,9
NIGERIA	-1,5	-13,1	-8,4	-20,6	-5,6	-8,3	0,3	-5,8	0,8
SENEGAL	2,8	0,5	2,1	5,0	1,8	2,1	-0,5	-2,6	0,6
SIERRA LEONE	9,3	1,4	8,1	-5,8	-6,6	-5,3	-0,1	1,3	0,9
TOGO	1,6	-0,4	1,9	5,2	-0,4	-2,0	2,0	0,1	0,2

² Pour les pays de la CEMAC, il s'agit d'une estimation à confirmer

Nombre de pays ayant respecté le critère	12	6	9	8	6	7	8	9	12
--	----	---	---	---	---	---	---	---	----

Sources: AMAO et Banques Centrales

En Afrique Centrale, l'ensemble des pays affichent des taux d'intérêt réels positifs.

Tableau 27 : Afrique Centrale - moyenne annuelle des taux directeurs des banques centrales

(en pourcentage)

PAYS	2005	2006	2007	OBSERVATION
Cameroun	4,0	0,2	2,3	Respecté
République Centrafricaine	2,8	- 1,4	1,7	Respecté
Congo	2,9	0,4	1,3	Respecté
Gabon	5,1	1,3	0,3	Respecté
Guinée Equatoriale	1,5	0,3	1,3	Respecté
Tchad	2,5	- 2,9	1,3	Respecté
CEMAC	3,2	0,0	1,4	Respecté
RDC	13,4	21,8	12,5	Respecté
São Tomé e Príncipe	1,1	1,0	0,32	Respecté

En **Afrique de l'Est**, les taux d'intérêt sont déterminés par le marché dans tous les pays à l'exception des Comores. La plupart des pays ont enregistré des taux d'intérêt négatifs en 2007.

3.2.2. Convergence par rapport aux critères qualitatifs

Outre les critères de convergence macro-économique ci-dessus abordés, la phase II du PCMA préconise également la mise en œuvre des politiques suivantes :

- harmonisation et coordination des politiques monétaires et macro-économiques ainsi que des concepts ;
- interconnexion graduelle des systèmes de paiement et de compensation ;
- promotion des réseaux bancaires africains ;
- promotion des bourses des valeurs sous-régionales et régionales;
- renforcement et harmonisation de la surveillance bancaire et financière.

La mise en œuvre de ces politiques au niveau respectif des sous-régions, devra se faire à travers l'adoption de mécanismes régionaux permettant notamment l'harmonisation des politiques de change, la libéralisation du compte de capital, les lois et règlement bancaires, la libéralisation des échanges et l'harmonisation des statistiques.

En Afrique du Nord, les politiques du taux de change ont fait l'objet d'un processus de réformes au cours des dernières années, ce qui a contribué au renforcement du cadre macro-économique et du processus de libéralisation et d'ouverture sur l'extérieur. Les régimes de changes diffèrent dans les pays de la sous-région, allant du régime de flottement dirigé au régime de change fixe basé sur un panier de devises. Tous les pays ont libéralisé le compte courant et des progrès ont été réalisés au niveau de la libéralisation du compte de capital.

Concernant la politique monétaire, on observe une orientation accrue de la part des pays de la sous-région vers les instruments monétaires indirects notamment en matière de gestion de la liquidité. Les pays sont entrain d'adopter davantage la stabilité des prix comme objectif principal de la politique monétaire.

S'agissant des systèmes de paiements, chaque pays a accompli des réformes et a franchi des étapes importantes pour moderniser les systèmes de paiements. A titre de rappel, le système

de règlement global en temps réel est déjà opérationnel en Algérie, Libye et en Tunisie et les travaux préparatoires sont en cours en Mauritanie, en Egypte et au Soudan.

En ce qui concerne la supervision bancaire, toutes les Banques Centrales ont préparé l'environnement approprié pour le passage à Bâle II. Néanmoins, le niveau de préparation pour leur adoption diffère d'un pays à l'autre.

En Afrique de l'Ouest, il est fait obligation aux Etats membres de la CEDEAO, en matière de politique de change, de veiller à la mise en œuvre d'instruments de politique monétaire axés sur le marché. Par rapport à cette exigence, les progrès enregistrés restent encore faibles. En d'autres termes, l'harmonisation des politiques de change n'est pas encore effective. Il existe toujours deux principaux régimes de change au sein de l'espace CEDEAO, à savoir le régime fixe des pays en vigueur au sein de l'UEMOA et au Cap-Vert, et le régime de change flottant en vigueur dans les autres pays.

Par ailleurs, les progrès demeurent toujours insuffisants par rapport à la libéralisation du compte de capital, totalement réalisée seulement par La Gambie et le Libéria. Le Nigéria et la Sierra Léone ont adopté une approche plus prudente tandis que les pays de l'UEMOA, le Ghana et le Cap-Vert conservent un certain niveau de contrôle.

En matière d'harmonisation du secteur financier, des progrès importants sont entrain d'être réalisés au niveau des deux zones monétaires de la CEDEAO.

Il est intéressant de souligner que la zone UEMOA dispose d'un marché financier déjà intégré et harmonisé. Les pays membres de cette zone ont déjà harmonisé leurs législations et leurs pratiques en matière d'activités bancaires et de système de paiement.

En ce qui concerne la réforme des systèmes de paiement des pays de l'UEMOA, elle a porté sur les axes majeurs suivants :

- la modernisation du système d'échange et de règlement des transactions de gros montants avec la mise en place d'un système de règlements bruts en temps réel (RTGS) pour les paiements d'importance systémique, notamment les virements de trésorerie, les transferts, les opérations du marché monétaire, le règlement des opérations de bourse, le règlement de la dette publique, etc. ;
- la modernisation des systèmes d'échange et de règlement des transactions de petits montants, à savoir les paiements de masse : virements, chèques, cartes, à travers un système de compensation multilatérale automatisé ;
- le développement d'un système de carte interbancaire sous-régional mis en place par le secteur bancaire ;
- le renforcement de l'infrastructure de télécommunication au niveau sous-régional en vue d'assurer une haute qualité et un coût moindre.

La réalisation de cette réforme a permis d'obtenir les résultats suivants :

- la facilitation des relations économiques et commerciales entre les acteurs économiques de la sous-région en vue de renforcer l'intégration régionale ;
- la consolidation de la pénétration du secteur financier dans les économies des pays de l'UEMOA ;

- la garantie de l'efficacité, de l'efficience et de la sécurité des systèmes de paiement dans la sous-région ;
- le renforcement de l'efficacité des instruments de contrôle et de mise en œuvre de la politique monétaire de la BCEAO dans la sous-région ;
- la promotion du développement du marché financier régional.

A ce jour, le système de paiement dans l'UEMOA est organisé autour de deux (2) éléments fondamentaux, à savoir le cadre légal et réglementaire rénové et l'infrastructure constituée d'un système d'échange et de règlement des transactions de gros montants.

Quant à la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO), des efforts appréciables sont déployés afin d'intégrer les bourses du Ghana et du Nigéria. De même, la ZMAO a franchi des étapes significatives dans le cadre de l'harmonisation du système de paiement et de règlement de ses pays membres.

Deux pays (Ghana et Nigéria) sont dotés d'un système opérationnel pour les « règlements bruts en temps réel - RTGS » et les autres pays (La Gambie, la Guinée et la Sierra Léone) sont en voie d'acquiescer cet outil grâce à un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Pour les chèques, la ZMAO a également adopté des normes et standards communs. Une réglementation commune en matière de système de paiement a été également élaborée et est en voie d'adoption. Ce système de paiement en cours de finalisation au sein de la ZMAO devrait permettre, une fois achevé, une interface avec le système de paiement de l'UEMOA.

A terme, l'objectif visé est l'harmonisation ou la fusion des systèmes de paiement de l'UEMOA et de la ZMAO.

Pour cela, les défis à relever sont très importants et portent, entre autres, sur :

- la modernisation des systèmes de télécommunication à travers une technologie de pointe permettant la promotion des paiements scripturaux, l'utilisation de plus en plus accrue et facile du système bancaire par les opérateurs économiques et le grand public ;
- le développement des infrastructures de fourniture d'électricité, de transport sans lesquelles la promotion des systèmes de paiement est vouée à l'échec ;
- l'interconnexion du réseau bancaire de la sous-région en vue de faciliter les paiements transfrontaliers ;
- la sensibilisation et l'incitation des opérateurs du secteur informel à l'utilisation du secteur bancaire à travers, entre autres, l'allègement des procédures, la réduction des charges, la formation ;
- l'harmonisation des réglementations et l'interconnexion des systèmes de paiement des deux zones monétaires de la CEDEAO.

Concernant la supervision et la réglementation du système bancaire, les pays membres de la ZMAO ont pris des dispositions nécessaires leur permettant de pouvoir se conformer aux principes de Bâle I. Les Etats membres de l'UEMOA, quant à eux, utilisent une réglementation bancaire déjà unifiée et la supervision bancaire est assurée par la Commission bancaire.

Au titre de la libéralisation des échanges, les questions relatives au commerce et à la douane sont exécutées dans le cadre de la décision de janvier 2006 prise à Niamey par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO relative à l'application du tarif extérieur commun (TEC) et du protocole du 27 juillet 1996 portant institution de la TVA dans les pays membres.

Les activités entreprises dans le cadre du TEC, dont le mécanisme de base est le TEC de l'UEMOA, s'inscrivent dans le sens de l'harmonisation du régime des exceptions du TEC qui sont de deux ordres à savoir : les exceptions portant sur les produits dont les taux diffèrent de ceux du TEC de référence mais pour lesquels les Etats membres ont décidé de s'aligner sur ledit TEC d'ici la fin de la période transitoire (type A) et les exceptions de type B. Les exceptions de type B font l'objet de négociations, au sein du Comité conjoint CEDEAO/UEMOA de gestion du TEC de la CEDEAO (mis en place par la Conférence des Chefs d'Etat), sur la base de critères portant sur le degré d'ouvraison ou de transformation du produit, la capacité productive communautaire, la sécurisation des recettes douanières et le caractère social du produit. La grande partie des points faisant l'objet des exceptions de type B ont fait l'objet de consensus. Les points restants portent sur :

- les produits pour lesquels la création d'une cinquième bande de 50% est requise par le Nigéria qui est soutenu par certains pays membres ;
- le traitement des produits proposés à la catégorie 0% (intrants et biens d'équipement agricoles, véhicules de lutte contre l'incendie et autres véhicules d'usages spéciaux, butane, certains matériaux de construction, médicaments et certains intrants spécifiques destinés à la fabrication des médicaments) ;
- la catégorisation du riz (eu égard à son caractère sensible nécessitant une protection tarifaire conséquente) ;
- les produits que certains pays veulent classer en basse catégorie pour ne pas renchérir les prix à la consommation et que d'autres pays veulent classer en catégorie supérieure pour protéger la production, l'harmonisation des mesures de sauvegarde.

En ce qui concerne les instruments douaniers, les activités menées par la commission de la CEDEAO portent sur l'harmonisation des codes des douanes et des valeurs en douane. Un projet de code des douanes de la CEDEAO est en cours de finalisation. Une étude sur les textes de conventions en matière de valeur en douane et la préparation d'un projet de valeur en douane pour les marchandises de la CEDEAO a également été réalisée.

Un autre chantier concerne l'institution de la TVA dans tous les Etats membres. Une étude a été réalisée à cet effet sur l'harmonisation des législations des Etats membres en matière de TVA et de droits d'accises, inspirée des résultats atteints par l'UEMOA en matière de fiscalité.

S'agissant de la libre circulation des personnes, les actions portent sur l'organisation des unités pilotes de suivi pour lutter contre les tracasseries routières aux frontières, la mise en place du passeport CEDEAO, la migration internationales et la coopération transfrontalière.

Concernant l'harmonisation des statistiques, l'application de la décision A/DEC.11/7/96 de 1996 de la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement relative à l'adoption du programme statistique régional 2006-2010 se poursuit à travers la mise à jour des données des Etats membres, l'harmonisation des outils statistiques et la politique statistique régionale.

Les travaux en cours portent sur la mise en œuvre des cadres harmonisés et programmes des comptes nationaux, les indices de prix à la consommation (IPC), les statistiques du commerce extérieur (avec le logiciel EUROTRACE qui a permis la mise à jour des statistiques de ce secteur) et le programme régional 2006-2010. Des dispositions sont également en train d'être prises en vue de la mise en œuvre des décisions relatives aux cadres stratégiques des statistiques de l'énergie et de l'environnement ainsi qu'aux indicateurs de pauvreté et des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

A cet effet, une publication sur le « Profil de pauvreté de la CEDEAO » a été lancée en 2007 et cette publication jette les bases d'une harmonisation des concepts et méthodes d'élaboration des statistiques et indicateurs de pauvreté et de diffusion régulière de ces statistiques.

En matière d'indicateurs de pauvreté et des OMD, la Commission de la CEDEAO a entrepris des travaux pour la mise en place d'une base de données conséquente pour servir de support à la préparation des éditions futures du « Profil de pauvreté de la CEDEAO ».

Le cadre technique de la base de données de la surveillance multilatérale (ECOMAC), accessible par Internet, a été validé et la mise à jour, trimestrielle, de la base a démarré en septembre 2007, dans le cadre des Comités nationaux de coordination (CNC). Par ailleurs, un tableau de passage entre la base de données ECOMAC et la base de données de la surveillance multilatérale de l'UEMOA (BDSM) a été élaboré en vue de faciliter l'échange de données entre les deux institutions.

En outre, la base de données StatBase pour la diffusion de l'information statistique, produit de la coopération active avec la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), dispose désormais d'un cadre harmonisé de ses indicateurs.

La mise en œuvre, par phases, de StatBase dans les Etats membres et les Institutions régionales démarrera en 2008.

Sous l'égide de la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC), **la sous-région d'Afrique Australe** a fait des progrès dans certaines activités visant le renforcement de la coopération et la convergence. Des Comités ont été créés et des protocoles signés dans la sous-région. Ces Comités sont : le sous-comité des contrôleurs des opérations bancaires, l'Association des banques, la technologie de l'information et de la communication, les systèmes de paiement, de compensation et de règlement, le sous comité du contrôle des changes et le comité des bourses de valeur de la SADC. Parmi les protocoles figurent, entre autres, le Protocole sur les finances et l'investissement. Ce protocole a été signé par tous les Etats membres de la SADC et attend d'être ratifié par ceux-ci pour devenir un document ayant force obligatoire.

IV. PERSPECTIVES, DEFIS MAJEURS ET RECOMMANDATIONS

Les projections de base du FMI pour l'année 2008 indiquent que la croissance mondiale se ralentira davantage atteignant 3,7 pour cent. La croissance économique dans la majorité des pays émergents et pays en développement se modérera, quoi qu'avec une forte variance entre pays.

En Afrique, toutefois, le rythme de progression de l'activité économique se situerait à un niveau soutenu (6,3 %) impulsé par la poursuite de la bonne tenue des cours des matières premières et du pétrole, en particulier pour les pays producteurs de ce produit. La plupart des sous-régions connaîtraient également des taux de croissance relativement élevés.

L'Afrique de l'Ouest enregistrerait un taux de croissance de 7,9%, sous l'hypothèse de conditions climatiques favorables et l'apaisement des tensions socio politiques. Par ailleurs, les négociations en cours avec les institutions de Bretton Woods pourraient également déboucher sur la conclusion d'un Programme pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) en Côte d'Ivoire et au Togo. L'inflation devrait se tasser en particulier au Ghana et en Guinée.

Il est aussi attendu une stabilité des principaux soldes budgétaires. Le ratio des recettes budgétaires progresserait de 15,7% à 17,1% du PIB. La hausse concernerait toutes les zones et serait fondée sur la poursuite de l'application des mesures administratives dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale et le début de mise en œuvre du programme de transition fiscale. Les dépenses totales et prêts nets s'accroîtraient légèrement, sous l'effet de la progression des dépenses en capital.

Les perspectives économiques s'annoncent également bonnes pour **l'Afrique Centrale**. En effet, selon les projections révisées en janvier 2008, l'année 2008 serait caractérisée par un raffermissement de la croissance économique dans les pays de la CEMAC, avec une hausse attendue du PIB réel de 6,2 %, contre 4,2 % en 2007. Dans ces conditions, le revenu réel par habitant s'apprécierait de 3,4 %.

Le taux de croissance réelle du secteur pétrolier atteindrait 1,5 % en 2008, contre 0,8 % en 2007, tandis que celui du secteur non pétrolier s'établirait à 4,7 %, contre 3,4 % un an plus tôt. Par pays, ce résultat procèderait d'un ralentissement du rythme de l'expansion économique en Guinée Equatoriale (+15,3 %, contre 25 % en 2007), d'un rebond d'activité au Congo (+8,9 %, contre -0,6 % en 2007), d'une consolidation de la croissance au Tchad (+6,8 %, contre +1,9 % en 2007), en République Centrafricaine (+5 %, contre 3,7 % en 2007) ainsi qu'au Cameroun (+4,8 %, contre 2,8 % en 2007) et d'une croissance soutenue au Gabon (+5,5 %, contre 5,2 % en 2007).

Les principales hypothèses à la base de ces projections ont trait au niveau de l'environnement international à : (i) une croissance mondiale soutenue, bien qu'en léger recul ; (ii) la stratégie de détente monétaire, notamment aux USA et la poursuite du resserrement des politiques budgétaires dans les principaux pays industrialisés ; (iii) une bonne tenue des prix de la plupart des matières premières, notamment des cours du pétrole brut qui se situeraient en moyenne autour 86 dollars le baril en 2008; et (iv) une dépréciation du cours du dollar américain qui reviendrait de 486 à 477,6 F.

Au plan sous-régional, ces projections procèderaient (i) d'une progression de 2,7 % de la production pétrolière (54,2 millions de tonnes en 2008, contre 52,8 millions en 2007), attribuable essentiellement au rebond de la production pétrolière au Congo, avec l'entrée en extraction du nouveau champ de Moho-Bilondo et aux résultats des efforts de stimulation des puits pétroliers au Gabon, (ii) une bonne tenue du secteur non pétrolier et (iii) une poursuite des réformes macro-économiques et structurelles par les Etats.

Du côté de la demande, le principal moteur de la croissance économique en 2008 dans la CEMAC serait la demande intérieure, avec une contribution de 6,9 points, tirée principalement par la vigueur de la consommation privée. Par ailleurs les investissements bruts soutiendrait également la croissance, traduisant d'une part, la relance des dépenses d'équipement du secteur public, et d'autre part, la poursuite des programmes d'investissements d'exploration, de recherche et de développement, notamment au Congo et en Guinée Equatoriale. En revanche, la demande extérieure nette obérerait la croissance à concurrence de 0,8 point, sous l'effet d'une augmentation des importations, liée à l'accroissement des commandes à l'extérieur dans le cadre des projets des secteurs pétrolier, industriel, forestier et public.

Du côté de l'offre, l'expansion rapide des activités du secteur secondaire, avec une participation positive de 2,9 points, constituerait la locomotive de la croissance économique en 2008, avec principalement la montée en puissance de la production de méthanol en Guinée Equatoriale. L'apport des secteurs primaire et tertiaire se situerait respectivement à 1,1 point et 2,6 points, du fait notamment d'une bonne récolte escomptée de la production vivrière et de l'essor continu de la téléphonie mobile dans les principales villes de la Sous-région, la densification du trafic routier, l'intensification des activités portuaires et le dynamisme du commerce.

Sur le front des prix, l'année 2008 enregistrerait une résurgence des tensions inflationnistes avec un taux d'inflation s'établissant autour de 3,6 %, contre 2,2 % en 2007, à cause notamment de la fermeté de la demande intérieure.

Au niveau des finances publiques, l'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, atteindrait 12,1 % du PIB en 2008, contre 9,6 % un an plus tôt, traduisant principalement une progression sensible des recettes pétrolières, compte tenu de la hausse projetée des cours du baril de pétrole, conjuguée à une augmentation de la production pétrolière dans tous les pays producteurs, à l'exception du Cameroun. En outre, les recettes non pétrolières s'amélioreraient, grâce au renforcement des mesures d'élargissement de l'assiette fiscale, à la réorganisation des administrations fiscales avec notamment la création dans la plupart des pays des Unités de Grandes Entreprises (UGE), au meilleur suivi des opérations du secteur informel et à la consolidation des actions de lutte contre la corruption et la fraude fiscale et douanière. Pour leur part, les dépenses budgétaires s'accroîtraient, compte tenu de l'augmentation des dépenses en capital, en rapport avec les efforts engagés dans les Etats pour réorienter la structure des dépenses publiques en faveur des secteurs prioritaires (santé, éducation, infrastructures de base...) d'une part, et de l'accroissement des dépenses courantes d'autre part, lié essentiellement à la hausse des traitements et salaires ainsi que des dépenses de biens et services.

Enfin, le solde du compte extérieur courant passerait d'un déficit de 1 % du PIB en 2007 à un excédent de 4,4 % en 2008, reflétant la hausse de l'excédent commercial, liée principalement à l'augmentation sensible des ventes de pétrole brut. Cette évolution procéderait d'une amélioration des termes de l'échange de 1,6 % (contre 0,4 % en 2007), attribuable à une appréciation des prix à l'exportation, induite essentiellement par le renforcement des cours du pétrole qui compenserait largement la baisse des prix des autres matières premières (à l'exception du bois) exportées par les pays de la CEMAC.

Les prévisions monétaires pour l'année 2008 font ressortir :

- une consolidation de la position extérieure nette, avec un taux de couverture extérieur de la monnaie se situant autour de 97,7 % à fin décembre 2008, contre 95,7 % à fin décembre de l'année précédente. Les réserves brutes de change, en mois d'importation de biens et services (CAF), passeraient de 8,5 à 11,6 mois ;
- une diminution des créances nettes sur les Etats d'environ 65,4 %, en rapport avec le renforcement de la trésorerie publique des Etats, résultant essentiellement de l'accroissement des recettes pétrolières, en liaison avec le niveau élevé des cours du baril ;
- une augmentation des crédits à l'économie autour de 9,6 % en relation avec l'évolution de l'activité économique dans la CEMAC ; et

- une hausse de la masse monétaire de 10,6 % environ.

En Afrique Australe, des taux de croissance soutenus sont attendus en Angola (16,2 %) et à Madagascar (7 %). La Namibie devrait connaître une reprise avec un taux de croissance de 4,7 % en 2008 contre 3,8% en 2007, largement soutenue par la relance du secteur primaire amenée par une production accrue d'uranium.

Toutefois, le maintien et la consolidation en 2008 des résultats acquis en 2007 constitueront pour la plupart des Etats un défi important en raison de la persistance de facteurs défavorables dont :

- la hausse des prix de l'énergie et de ceux des denrées alimentaires ;
- la vulnérabilité de la plupart des économies africaines aux chocs extérieurs et aux aléas climatiques ;
- la faiblesse du commerce entre les pays d'une même sous-région et entre les différentes régions, reflet d'une intégration insuffisante des différentes économies dans un certains nombre de domaines dont le commerce ;
- l'inaptitude du secteur financier à soutenir efficacement l'activité économique ;
- l'étroitesse des marchés locaux et la dépendance des économies nationales de l'extérieur ;
- l'absence de cadre formel de surveillance multilatérale dans certaines régions ;
- l'incidence négative de l'excès de liquidité due à des entrées massive de capitaux ;
- le niveau élevé des taux d'intérêt ;
- les difficultés de gestion des taux de change élevés ;
- l'inefficacité des mécanismes de transmission de la politique monétaire.

Dans ce contexte, afin de favoriser les conditions de mise en œuvre satisfaisante du PCMA par la majorité des pays au terme de l'étape II du PCMA, les différentes régions devraient poursuivre l'approfondissement des réformes macro-économiques, avec un accent sur la consolidation des finances publiques. Au regard de leur exposition aux fluctuations des prix de l'énergie, elles devraient aussi promouvoir des politiques régionales d'approvisionnement en énergie et de développement de sources énergétiques alternatives. Il semble également important de mettre l'accent sur le renforcement de l'intégration économique sous-régionale à travers l'établissement ou le renforcement du cadre institutionnel prévu dans le PCMA et l'harmonisation des législations régissant le commerce et les tarifs douaniers. L'interconnexion des systèmes de paiement, le renforcement du secteur financier à travers notamment la poursuite du renforcement de la supervision et l'harmonisation des statistiques devraient également figurer parmi les actions prioritaires. Certaines régions pourraient mettre en œuvre des mesures destinées à remédier à des situations qui leur sont spécifiques.

En **Afrique du Nord**, les Autorités nationales impliquées dans la mise en œuvre du PCMA devraient s'approprier ce programme. Par ailleurs, les normes sur le solde budgétaire de cette sous-région (10% du PIB) devraient être harmonisées avec celle prescrite par le PCMA (5 % du PIB).

En **Afrique de l'Ouest**, l'accent devrait être mis sur la restructuration des filières agricoles en difficulté ainsi que le renforcement et la modernisation des outils de production de l'énergie, la promotion des mesures propres à économiser l'énergie et le recours aux énergies renouvelables. Figurent également dans le domaine d'action prioritaire, la conception et la mise en œuvre de politiques sectorielles propres à contribuer à l'émergence d'une économie sous-régionale et le renforcement de la compétitivité des entreprises à travers la promotion d'un cadre propice au développement du secteur privé.

En **Afrique Centrale**, la mise en place du cadre institutionnel prévu par le plan d'action du Programme Sous-régional de Coopération Monétaire est à élever au rang des priorités des actions des autorités sous-régionales. Par ailleurs, les dispositions sous-régionales relatives au financement des déficits publics par la banque centrale (20 % des recettes fiscales) devraient être révisées pour être mises en conformité avec celles prescrites par l'étape II du PCMA (10 % des recettes fiscales).

En **Afrique de l'Est**, un accent particulier devrait être mis sur la maîtrise de l'inflation.

En **Afrique Australe**, il est essentiel de parvenir à une mise à niveau des différentes économies.

V. CONCLUSION

En dépit d'un contexte relativement difficile pour certains Etats, des progrès significatifs ont été enregistrés dans la mise en œuvre du PCMA par les pays membres de l'ABCA. En effet, 20 des 47 pays membres qui ont soumis leur rapports (soit 42,6%) ont respecté les quatre critères de premiers rang contre 14 (30,4 %) en 2006. Cette évolution a été amenée par les régions d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est qui, avec respectivement 8 membres et 3 membres respectant les quatre critères contre 3 et 1 en 2006, ont amélioré leur performances, reflet de la bonne tenue de leurs économies. En revanche, le nombre de pays respectant les quatre critères s'est replié de deux à un en Afrique Centrale. Il est resté stable à cinq et à trois, respectivement en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord. Par ailleurs, la situation de la conformité à chaque critère laisse apparaître des progrès significatifs en ce qui concerne les critères relatifs à la norme sur le déficit budgétaire (72,3 % contre 64,4 % en 2006) et à la couverture des importations de biens et services par les réserves extérieures (87,2 % contre 80,0 % en 2006). Toutefois, nombre de pays continuent de rencontrer des difficultés à contenir leur déficit budgétaire hors dons dans la limite prescrite par le PCMA. Les performances par rapport à la stabilisation de l'inflation sont satisfaisantes, le nombre de pays respectant la norme y afférente étant ressorti à 78,7% contre 76,1% l'année précédente. De même, en dépit d'un léger fléchissement, le nombre de pays satisfaisant le critère de réduction du financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale demeure élevé (80,9 % contre 82,6 % en 2006). Ces résultats se décomposent comme suit :

Le ratio déficit budgétaire global (hors dons) / PIB \leq 5%, a été respecté par 34 des 47 pays dont les données sont disponibles, (soit 72,3 %), contre 29 pays sur 45 en 2006 (64,4 %) :

- Afrique du Nord : 5 des 6 pays de la sous-région à l'instar de 2006 ;
- Afrique de l'Ouest : 7 des 15 pays de la sous-région contre 8 en 2006 ;
- Afrique Centrale : 7 des 8 pays de la sous-région, comme en 2006 ;
- Afrique Australe : tous les 12 pays de la sous-région, contre 9 pays en 2006 ;
- Afrique de l'Est : 3 des 6 pays qui ont transmis des données sur les 11 pays de la sous-région. En 2006, seul un des 5 pays dont les données étaient disponibles s'était conformé à cette norme.

Le critère de taux d'inflation à un chiffre a été respecté par 37 des 47 pays qui ont rapporté sur ce critère, soit 78,7%, contre 35 pays sur 46 (76,1 %) en 2006 :

- Afrique du Nord : 5 des 6 pays de la sous-région, contre 6 pays en 2006 ;
- Afrique de l'Ouest : 11 des 15 pays de la sous-région contre 13 pays en 2006;
- Afrique Centrale : 7 des 8 pays de la sous-région contre 6 en 2006 ;
- Afrique Australe : 8 des 12 pays de la sous-région contre 6 pays en 2006 ;
- Afrique de l'Est : 6 des 11 pays de la sous-région qui ont transmis des données, contre 4 pays dont les données étaient disponibles en 2006.

Le critère du crédit de la Banque Centrale à l'Etat $\leq 10\%$ a été respecté par 38 des 47 pays (80,9%) dont les données sont disponibles, contre 38 pays sur 46 (82,6%) en 2006 :

- Afrique du Nord : 5 des 6 pays de la sous-région, au lieu de 6 pays en 2006 ;
- Afrique de l'Ouest : 14 des 15 pays de la sous-région contre 13 pays en 2006;
- Afrique Centrale : 2 des 8 pays de la sous-région contre 3 pays en 2006 ;
- Afrique Australe : tous les 12 pays de la sous-région comme en 2006 ;
- Afrique de l'Est : 5 des 6 pays qui ont transmis des données, contre 4 pays sur 5 pays en 2006.

Le critère du taux de couverture des importations par les réserves $\geq 3,0$ mois a été respecté 41 des 47 pays (87,2%) qui ont transmis des données contre 36 sur 45 pays (80 %) en 2006 :

- Afrique du Nord : 4 des 6 pays de la sous-région à l'instar de 2006 ;
- Afrique de l'Ouest : 13 des 15 pays de la sous-région contre 11 en 2006 ;
- Afrique Centrale : 7 des 8 pays de la sous-région comme en 2006 ;
- Afrique Australe : 11 des 12 pays de la sous-région contre 8 en 2006 ;
- Afrique de l'Est : tous les 6 pays qui ont transmis des données sur les 11 pays de cette sous-région. En 2006, les 5 pays qui avaient transmis leurs rapports s'étaient tous conformés à la norme.

Toutefois, la stabilisation et à la consolidation en 2008 des résultats réalisés en 2007, constituera un défi majeur pour nombre de pays. Dans ce contexte, afin de favoriser la convergence de la majorité des économies des pays membres au seuil défini par l'étape II du PCMA à la veille du passage à une nouvelle étape, les différentes sous-régions devraient s'atteler à renforcer leur cadre macro-économique, à travers notamment la mise en œuvre des mesures préconisées dans ce document.

Tableau 28 : Performances des pays par rapport aux critères de premier rang prévus à l'étape II d PCMA

Sous-régions / pays (nombre de critères respectés)	Critères de premier rang de l'Etape II du PCMA (2004-2008) du PCMA			
	Déficit Budgétaire / PIB ≤5%	Inflation à un chiffre	Financement Banque Centrale ≤10%	Réserves extérieures / Importations ≥3 mois
Afrique du Nord (6 pays)	5	5	5	4
- Algérie (4)	4,6	3,5	0	39,7
- Egypte (2)	-7,5	10,9	10,0	9,1
- Libye (4)	26,0	6,2	0	33,1
- Mauritanie (3)	-4,1	7,3	1,0	1,9
- Soudan (2)	-2,4	8,1	13,2	1,9
- Tunisie (4)	-3,0	3,1	0,0	4,6
Afrique de l'Ouest (15 pays)	7	11	14	13
- Bénin (4)	-0,1	2,3	0,0	5,0
- Burkina Faso (3)	-11,8	0,0	0,0	5,0
- Cap-Vert (3)	-11,8	3,4	0,0	4,0
- Côte d'Ivoire (4)	-0,6	1,5	0,0	5,0
- La Gambie (4)	-0,5	1,7	0,0	5,0
- Ghana (1)	-14,7	12,8	15,6	5,6
- Guinée (2)	-0,9	12,8	0,0	1,1
- Guinée-Bissau (3)	-20,8	9,3	0,0	5,0
- Libéria (2)	-3,4	11,7	0,0	0,1
- Mali (3)	-7,8	2,2	0,0	5,0
- Niger (3)	-6,7	4,7	0,0	5,0
- Nigéria (4)	-1,2	6,6	0,0	17,5
- Sénégal (3)	-5,2	6,1	0,0	5,0
- Sierra Léone (2)	-5,9	13,8	8,4	3,8
- Togo (4)	-4,6	3,4	0,0	5,0
Afrique Centrale (8 pays)	7	7	2	7
- Cameroun (3)	4,8	2,0	25,3	5,9
- Centrafrique (3)	-2,7	2,0	100,0	5,6
- Congo (3)	13,6	4,0	41,1	11,9
- Gabon (3)	11,0	4,8	42,0	7,9
- Guinée Equatoriale (4)	22,4	5,5	0,0	12,5
- Tchad (3)	0,2	-9,0	30,9	8,1
- Congo RDC (2)	-0,53	9,9	-51,1	0,8
- São Tomé e Príncipe (2)	-8,9	27,6	10,0	6,6
Afrique Australe (12 pays)	12	8	12	11
- Angola (3)	13,2	11,8	0,0	5,5
- Botswana (4)	6,2	7,1	0,0	26,0
- Lesotho (4)	10,3	7,9	0,0	7,7
- Madagascar (3)	-2,8	10,3	0,0	3,3
- Malawi (4)	-2,8	8,0	0,0	3,0
- Mozambique (4)	-2,9	8,2	0,0	5,4
- Namibie (4)	1,1	6,7	0,0	3,0
- Afrique du Sud (4)	0,6	7,1	0,0	3,3
- Swaziland (4)	-0,5	8,1	0,0	4,2
- Tanzanie (4)	-3,6	7,0	0,0	4,5
- Zambie (3)	-0,2	10,7	0,0	3,6
- Zimbabwe (1)	-10,0	66212,3	0,0	0,9
Afrique de l'Est (11 pays)	3	6	5	6
- Burundi (3)	-18,9	8,3	-	5,1
- Comores (4)	-2,5	4,5	...	10,0
- Djibouti
- Ethiopie
- Erythrée
- Kenya (4)	-2,5	9,8	0,0	4,8
- Maurice (4)	-4,5	8,8	-5,4	3,8
- Ouganda (3)	-7,0	7,4	0,0	6,9
- Rwanda (3)	-13,1	9,1	0,0	6,9
- Seychelles
- Somalie
Nombre de pays ayant fourni des données sur les critères	47	47	47	47
Nombre de pays ayant respecté les critères	34	37	38	41
Total Afrique	72,34%	78,72%	80,85%	87,23%

... pas de données